

"Le Canada est une nation souve-
raine et peut avec docilité accepter
le statut de la Grande-Bretagne, ou des Etats-
Unis, de qui que ce soit d'autres
puissances, qu'il lui faut prendre en
considération. Le premier devoir de
la Grande-Bretagne, c'est de protéger
le Commonwealth britannique
nations, mais envers le Canada
son roi, et ceux qui contestent
ce droit, à mon avis, un mauvais
service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omar HEROUX

Montréal, vendredi 1er mai 1942
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : 3361
Rédaction : 2984
Gérant : 3361

Hitler et Mussolini ont conféré pendant deux jours à Salzbourg (Voir en page 3)

Le "non" des Australiens

La Chambre des Représentants de l'Australie refuse, par un vote de 31 contre 27, de supprimer la clause qui interdit l'envoi de ses milices à l'étranger — Une leçon qui pourra servir chez nous

En première page du Canada de ce matin, bas de la huitième colonne, on pouvait lire la dépêche suivante:

Canberra, 1er (P. C.). — L'ex-premier ministre d'Australie Arthur Fadden a proposé à la Chambre que l'on amende la loi de la défense qui actuellement ne permet pas d'envoyer les miliciens australiens combattre ailleurs, mais seulement les volontaires "impériaux".

Le premier ministre Curtin s'y est opposé, disant que l'armée volontaire "impériale" disponible pour service à l'étranger est plus considérable que jamais et qu'il n'y a pas lieu par conséquent d'abolir la loi qui garde en Australie les conscrits australiens.

Ainsi se trouvait posé devant la Chambre des représentants de l'Australie un problème qui ressemble singulièrement à celui que l'on débat présentement chez nous.

Ainsi se trouvait posé, et par une pièce officielle, le problème de la loi australienne ne permet pas l'envoi à l'étranger des milices du pays et laisse aux seuls volontaires impériaux cette besogne extra-territoriale.

Quelle réponse a faite à l'ex-premier d'Australie la Chambre des représentants de son pays?

Un non formel.

Nous recevons en effet, cet avant-midi, une dépêche de Canberra qui comprend le texte cité par le Canada et qui nous donne en même temps la décision de la Chambre.

La Chambre des Représentants a aujourd'hui rejeté par un vote de 31 contre 27 une motion de l'ex-premier ministre Arthur Fadden pour permettre l'emploi de la milice en dehors de l'Australie (The House of Representatives to-day defeated, 31 to 27, a motion by former prime minister Arthur Fadden to permit use of the militia outside Australia).

Voici une pièce, voici un fait qu'il ne faudra point perdre de vue.

Depuis des semaines on s'efforçait de faire croire à de braves gens timides qu'il y aurait une sorte de scandale à ne point permettre l'envoi au-delà des mers d'un nombre indéfini de soldats canadiens. Des orateurs à l'imagination dramatique s'écriaient même: Comment, si nous ne votons pas oui, oserons-nous soutenir le regard des autres membres du Commonwealth? — A quoi des gens plus calmes répondaient: D'abord, l'affaire nous regarde. C'est à nous qu'il convient de décider du sort des nôtres. Puis, nous pourrions tout de même regarder sans trop de gêne les Irlandais du Nord, les Sud-Africains, les Australiens, d'autres peut-être encore. Car ceux-là n'ont pas encore jugé à propos d'établir chez eux la conscription pour service en dehors de leur pays...

Les Australiens apportent aux timides un réconfort qui devrait leur être précieux. Aux autres, il fournira un argument de poids.

D'après le texte de ces dépêches, il paraît bien que la loi australienne, comme la nôtre, comporte une clause qui limite au service territorial l'emploi possible des milices. C'est cette clause que M. Fadden désirait faire sauter, comme l'on parle de faire sauter celle qui existe ici.

La réponse de la Chambre d'Australie pourrait servir de leçon chez nous.

Et nous ne nous en trouverions pas plus mal.

Voilà aussi qui rappelle incidemment, comme le rappellent les centaines de mille non exprimés en dehors de notre province, que les Canadiens français ne sont pas les seuls à penser comme ils le font.

Et quel n'eût pas été le résultat si, comme le dit le Toronto Telegram, la lutte n'avait pas été tellement unilatérale, si les gens des autres provinces avaient pu entendre les deux sons de cloche?

Omar HEROUX

Bloc notes

"Le ciel de Russie n'est pas serin"

C'est le Star, de Montréal, qui se charge de nous l'apprendre dans sa page "History in making", à la rubrique quotidienne Whythe William says... L'article a paru mercredi dernier et s'intitule: The Russian Picture is not yet clear.

Les Russes sont les plus réalistes des hommes, nous apprend M. Williams; le mieux pour voir clair dans leur jeu est d'essayer de les imiter. Il entend donc ce que ses concitoyens de New-York appellent du debunking. Et il y va! Impossible de tout citer: l'article, hautement intéressant, a plus de deux colonnes. Donnons des extraits: (...) "Appeler la Russie une démocratie, c'est plain silly. Prendre qu'il existe une liberté religieuse en Russie, c'est absurde, car nous savons que ce n'est pas vrai... La Russie ne se bat pas pour nous et ne prétend même pas le faire. Elle combat uniquement pour sa propre existence. Comme il serait très désavantageux pour la Russie à ce moment de se rallier à notre guerre contre le Japon, elle reste méticuleusement neutre dans le théâtre du Pacifique. Elle ne combattra pas le Japon elle-même et elle ne nous accordera pas de bases sur son propre territoire pour nous servir à attaquer le Japon..."

M. Williams reconnaît hautement que la Russie rend par ailleurs les plus grands services à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis en occupant les forces d'Hitler, pendant que ces deux pays se préparent à l'attaquer à leur tour, dès qu'ils seront prêts. D'où l'urgence d'épauler la Russie.

"An out and out totalitarian country"

Mais au vrai, nous ignorons à peu près, ajoute-t-il, ce qui se passe là-bas. "La Russie, comme nous le savons tous, est un out and out totalitarian country... Compte tenu de ce fait, nous n'avons pas de nouvelles de Russie qui puissent être considérées comme nouvelles au sens que nous donnons au mot. La presse russe est la plus rigoureusement contrôlée du monde. Elle ne dit que ce que le gouvernement croit que la masse doit savoir. Elle en dit encore moins au reste de l'univers..."

La Russie se rappelant ce qui s'est passé pendant la première grande guerre, poursuit M. Williams, ne veut pas que son front intérieur se rompe. On suppose donc tout ce qui pourrait affecter défavorablement le home morale. "Si les nouvelles doivent être cuisinées (doctored), elles sont — tout comme en Allemagne et au Japon. Même chose pour les correspondants de journaux. Le bureau de presse étrangère leur donne "ce qui est sa propre conception des nouvelles". Moscou ne conduit pas sa guerre "pour le bénéfice des correspondants de guerre". Tant pis pour eux s'ils n'aiment pas cela. "Cette méthode peut ne pas nous revenir, mais nous n'y pouvons rien."

(Suite à la page sept)

(Suite à la page sept)

Chronique

Beauté des visages qui écoutent

Nous avons, sur le monde extérieur, tiré les rideaux du salon. Le silence peu à peu s'installe au milieu de nous. Nécessaire à l'audition musicale, il crée l'atmosphère propice. Une lumière tamisée éclaire doucement les visages tendus vers la musique qui flotte déjà, présence invisible. N'ayant rien à craindre de la vie pour quelques heures, chacun abandonne le masque, qu'il a, depuis le jour, ajusté sur ses traits.

Rien de plus beau qu'un visage qui écoute. Toute l'âme remonte à la surface, l'éclairant par l'intérieur. Les paupières peuvent s'abaisser, le visage demeure, déshabillé de tout prétexte, ouvert comme un livre.

Voici deux musiciens de carrière. Tous deux aiment la musique comme la vie même. Ils talent pour tout ce qu'elle représente de beauté et d'idéal, meilleurs à cause de cela, riches d'une sensibilité inconnue des êtres ordinaires.

Le compositeur, les yeux fixés sur un point précis, écoute avec son cerveau, lisant à mesure l'écriture musicale, conscient des moindres détails de l'orchestration, transposant, en son propre subconscient, une musique qu'il crée, née de celle qu'il entend. Aux moments les plus inattendus il chante un passage particulièrement aimé, rit à gorge déployée, la musique produisant chez lui un grand bien-être physique.

Le pianiste écoute avec ses doigts comme si toute la musique entendue devait passer par eux. Il suit les difficultés techniques, comprend la beauté de l'inspiration, recherche un aliment à son interprétation personnelle. Jamais tranquille ni apaisé il réclame d'un ton péremptoire la musique nécessaire à son état d'âme du moment.

Les autres écoutent avec leur cœur. Ils ne savent pas interpréter ce qu'ils ressentent. Ils ne tentent pas de se l'expliquer. Laisant de toute part la musique les pénétrer, ils ressemblent à des enfants à qui on raconte une belle histoire.

Deux sœurs prennent un visage émerveillé. L'aînée, un écrivain, voit dans la musique un complément nécessaire aux facultés intellectuelles. Une mélodie lui procure le même plaisir qu'un beau livre, la même culture littéraire. Parfois, seul signe d'émotion, elle enfouit son visage dans ses deux mains repliées. La cadette a toujours les

(Suite à la page sept)

Le carnet du grincheux

Ce descendant de Salaberry pourrait peut-être se rappeler que son ancêtre ne se battait ni aux Philippines, ni à Hong-Kong, ni en Birmanie, mais à Châteauguay, au Canada.

C'est d'un tact tout à fait tacon rouge que d'évoquer l'époque où les Anglais et les Américains étaient des frères ennemis et où sans nous toute l'Amérique du Nord eût passé au drapeau étoilé.

Un confiseur qui emploie une grande quantité de sucre se plaignait des ennemis du rationnement.

— Usez de saccharine, lui dit quelqu'un.

— Impossible, répliqua-t-il, le trust du sucre nous le défend.

Le Star est la propriété du baron du sucre. Peut-être pourrait-il faire une mise au point.

"Qui trouvera le moyen de faire taire M. Godbout? dit un bon libéral; il a toujours envie de parler et à chaque discours il dit une sottise."

Il a toujours, comme on dit, un boeuf sur la langue. Et quand ce n'est pas un boeuf, c'est du cheval.

M. Godbout faisait de l'argent avec sa ferme d'Okla, il l'a vendue au bout d'un an à cause des critiques de l'opposition.

Si non e vero e bene trovato... Combien de gentlemen farmers souhaiteraient avoir une raison politique pour se tirer d'un mauvais pas et sauver leur amour-propre aux yeux de leurs amis?

"L'huile la plus utile sur une terre, disait au prédécesseur de M. Godbout feu J.-O. Renaud, député de Laval, c'est l'huile de bras."

Ce cultivateur pratique voulait dire par là "le travail du maître". C'est ce qui manque sur le domaine du gentleman farmer. Et ça paraît dans son bilan de chaque année.

Un premier ministre ne peut faire prospérer une ferme sans négliger les affaires d'Etat. Et M. Godbout est trop consciencieux pour désertir son devoir essentiel. Donc... Mais on peut être consciencieux et avoir de l'amour-propre.

Le Grincheux

1-V-42

En Ontario et en Nouvelle-Ecosse, ils ont voté moins nombreux qu'en 1940 — A Winnipeg, un sur quatre s'est abstenu de donner son opinion — Les votes négatifs du Québec seront plus nombreux qu'on l'a dit d'abord — "What about French Canada?" — Un différend d'opinions n'est pas un signe de désunion, dit le "Journal" d'Ottawa — La question de l'"isolement moral" du Québec préoccupe un quotidien de Winnipeg — Voix de Toronto

L'Australie rejette une fois de plus tout projet de conscription pour outre-mer

On signalait ici même, hier, que l'Australie se trouvait, depuis que le Canada avait eu son plébiscite, en face d'une agitation en faveur de la conscription pour service outre-mer, car l'opposition voulait débattre le sujet à la Chambre des députés. Depuis, l'affaire a nettement tourné court; car, selon les dernières dépêches de l'avant-midi, la Chambre fédérale australienne a rejeté, par un vote de 31 à 27, une résolution de l'ancien premier ministre Fadden, dont l'objet était de faire autoriser l'envoi outre-mer des soldats de la milice australienne. "L'armée australienne impériale éligible pour service n'importe où est plus nombreuse que jamais et il n'y a pas à retrancher de nos lois la restriction relative à la milice, qui ne doit servir qu'au pays même", a déclaré en substance le premier ministre John Curtin. C'est dire que l'Australie prend un point de vue diamétralement opposé au canadien. Notre armée d'outre-mer à nous aussi est plus considérable que jamais, à l'heure présente. Et pourtant on parle de plus en plus de service militaire obligatoire outre-mer. Pour quelle raison particulière au Canada? M. Ralston vient de déclarer que le volontariat suffit présentement chez nous. Alors, pourquoi préparerait-on ici la conscription?

COMBIEN ONT VOTE ?

On a déjà noté que bon nombre des Canadiens inscrits sur la liste des électeurs, pour le plébiscite du 27 avril, ne se sont pas donné la peine, pour une raison ou une autre, d'user de leur droit de vote. Ainsi, en Nouvelle-Ecosse, le nombre des votants, lundi dernier, a été inférieur à celui de l'élection fédérale de 1940. Des journaux néo-écossais ont constaté au cours de leurs analyses du résultat dans leur province. Le correspondant d'un quotidien de Winnipeg mande d'Ottawa à son journal "Tribune", 28 avril, que "tandis que le Québec a dépassé son vote total de 1940, les chiffres déjà disponibles démontrent que l'Ontario a donné moins de votes qu'à l'élection de 1940". Et la "Free Press" de Winnipeg affirme de son côté que dans cette ville même, si loyale, "une personne sur quatre n'a pas voulu se rendre au bureau de vote". Le nombre total des voix enregistrées est légèrement inférieur à celui de l'élection de 1940, bien qu'il y ait eu 8,638 électeurs de plus portés aux listes". De même, la "Free Press" constate avec peine que "le résultat dans Winnipeg-Nord a été décevant; il y eut la presque totalité de voix négatives que dans tout le reste de la ville en bloc", soit 6,983 voix. S'il n'en avait pas été ainsi, "Winnipeg aurait facilement été à la tête du Canada quant au pourcentage des votes affirmatifs". En fait, on constatait il y a quelques heures que moins de cinq millions auront donné leurs voix, — y compris le vote militaire, — lundi dernier, sur un ensemble de 7 millions. Ce n'est pas même les cinq septièmes. On saura au juste la proportion, lorsque viendront les résultats définitifs. Puisque 2 millions au moins d'électeurs ne se sont pas donné le mal d'aller voter, croit-on que ces 2 millions eussent voté en bloc pour répondre "oui" à M. King? Ne paraît-il pas plus logique de penser qu'ils se trouvaient satisfaits de l'état de choses d'avant le plébiscite et qu'ils ont à cause de cela tenu celui-ci pour inutile?

"WHAT ABOUT FRENCH CANADA ?"

C'est la question que continuent de se poser les journaux anglo-canadiens en marge du vote négatif solide du Québec, vote qui continue de monter, puisque l'on signalait il y a quelques heures que dans tel comté, — dans Richmond-Wolfe, province de Québec, — revision faite des calculs rendus publics lundi soir, le vote affirmatif a descendu de 3,859 à 3,170 voix, le vote négatif a monté de 11,844 à 13,226 voix, et le pourcentage de celles-ci s'établit à 86% au lieu de 75, comme on l'avait dit d'abord. De même dans le comté métropolitain de Sainte-Marie, la majorité négative est de 1,313 voix plus élevée qu'on l'avait d'abord établi, lundi soir. Les votes négatifs continuent de s'ajouter, venant de bureaux de votation éloignés. On saura la semaine prochaine exactement où l'on en sera. Entretemps, les suppositions et les hypothèses vont leur train. Des journaux d'Ontario et d'ailleurs en tiennent pour l'ignorance des faits de politique extérieure par les Canadiens de langue française et l'allèguent pour tenter d'expliquer le vote de lundi dernier dans notre province.

Dans un grand nombre de journaux anglo-canadiens, il y a une trace de pareils raisonnements plus ou moins clairement exprimés. Un organe financier de Toronto, le "Financial Post" (livraison de cette semaine) écrit en marge du résultat dans la province de Québec: "Il est inutile de chercher à "imposer" quelque acte que ce soit au Canada français. Il viendra de lui-même à un effort de guerre sans limite. Nous avons confiance qu'il en sera de son propre chef. Les Canadiens de langue française sont aussi loyaux au Canada que les Anglo-Canadiens. Le résultat de lundi n'indique pas le contraire. Il indique surtout que le Canada français ne se doute pas encore qu'il soit possible que nous perdions la guerre. Si nous la perdions, les droits et privilèges du Canada français seraient difficilement survivre."

La "Tribune" de Winnipeg, dont il était question tantôt, conseille à ses lecteurs de "résister à la tentation de morigéner les Canadiens de langue française quant à leur attitude, du moins tant que nous n'aurons pas donné aux chefs du Canada français l'occasion de dire ce qu'ils ont à dire... Se pourrait-il qu'en face du résultat de lundi dernier les chefs du Canada français se contentent de ce que leur province se cantonne dans l'isolement moral du reste du pays, du Com-

monwealth britannique et du continent nord-américain? Nous avons absolument confiance que non pas. La gravité de leur isolement, la possibilité de conséquences très graves, qui s'appesantiraient sur leur peuple pendant des siècles, tout cela doit frapper les Canadiens français intelligents. Les chefs du Canada français ont aujourd'hui le grave devoir moral d'exposer à leurs gens le sens profond de cette guerre pour la liberté et son rapport direct avec la survie de leurs propres libertés... Tel est à peu près le ton de plusieurs journaux, dont le "Whig-Standard" de Kingston, l'un des quotidiens les mieux rédigés de l'Ontario, qui veulent, jusqu'à nouvelles circonstances, manifester quelque sympathie au Québec et font des efforts pour tâcher de comprendre le point de vue québécois, mais n'y réussissent guère. Ainsi, pour le "Citizen" d'Ottawa, le Canadien de langue française est moins au fait de la situation que le Franco-Américain, ou il ne la comprend pas aussi bien. Le Franco-Américain a un meilleur sens de la citoyenneté libre et il n'a pas une allégeance divisée. Cela serait de la faute de nos politiciens. Ici, surtout de ceux qui ont, depuis 1917, agité l'épouvantail de la conscription, à chaque élection, et d'abord les libéraux. Le "Citizen" croit que la morale à dégager de tout cela, c'est que le Canada devrait, pour la durée de la guerre, renoncer enfin aux gouvernements de partis et en venir à un gouvernement qui mettrait l'unité au-dessus des partis, — le prétendu gouvernement d'union dont le "Citizen" est si fier. Le Québec, alors, suivrait le reste du pays et accepterait d'emblée le service militaire obligatoire pour outre-mer, comme le font les Franco-Américains.

Pour le "Journal" d'Ottawa, c'est sur sursis de prétendre que le résultat de lundi, c'est seulement de faire table rase des promesses anticonscriptionnistes de M. King. Dire cela, c'est jouer sur les mots. Au fond, les gens qui ont voté "oui" ont voté pour la conscription, et M. King a reçu le mandat explicite d'appliquer sans tarder une loi de conscription à fond. Voilà qui contredit joliment ceux qui chez nous disaient que nous n'avions pas à voter contre la conscription. Les autres, eux, comprennent le problème, et nous aussi, nous l'avons compris, malgré les arguties de certains de nos politiciens qui parlèrent à la radio et que le public n'écoula point. Au dire du "Journal" il ne faut pas prendre trop au tragique ni exagérer le sens du vote négatif du Québec. Il ne convient pas d'y voir une manifestation de division nationale. Une divergence d'opinions, cela ne veut pas dire nécessairement la rupture de l'unité nationale. Celle-ci ne peut venir que si la minorité écarte le principe démocratique de la majorité qui gouverne et entend y résister. Rien n'établit encore que le Québec se comportera de cette façon. Le péril, pour l'unité nationale, ce ne serait pas le Québec, ce serait plutôt la mauvaise volonté que le gouvernement King mettrait à exécuter le mandat très clair qu'il a reçu lundi de voter et d'appliquer une loi de conscription. S'il ne le faisait pas, c'est qu'il accepterait de se soumettre à Québec plutôt que d'écouter les autres provinces. Le Québec n'aurait pas été plus contre une loi de conscription, quand il n'y aurait pas eu de plébiscite, dit le "Journal". Mais on nous a fort mal expliqué la question, ou pas du tout.

VOIX DE TORONTO

Pour le "Star" de Toronto (29 avril), "le peuple canadien vient d'exprimer sa volonté... il a parlé et parlé avec clarté, lors du plébiscite. Le "oui" de la majorité libre le parlement, rend le gouvernement apte à voter une loi de conscription et à l'imposer quand cela sera nécessaire". Si le Québec obéit à ceux qui lui conseillent de se plier maintenant au vœu de la majorité, tout ira bien. Le Québec ne saurait légitimement refuser d'obéir à une telle loi. Ainsi que l'a dit sir Wilfrid Laurier, — le "Star" cite ses paroles de 1917, — "il faut obéir à la loi". Assurément, quand la loi est votée. Mais n'a-t-on pas le droit de combattre, au parlement et ailleurs, l'adoption d'une telle loi, tant qu'elle n'a pas franchi toutes les étapes qu'un projet de loi doit franchir avant de devenir loi? Lorsque sir Wilfrid Laurier a parlé comme dit le "Star", la loi allait devenir loi, les Communes étaient à l'adopter et sir Wilfrid Laurier ainsi que tous ses partisans du Canada français l'avaient débattue et combattue. Sir Wilfrid parlait pour l'avenir et quand une loi de conscription sera votée aux Communes, si jamais elle y est votée, personne de sensé ne conseillera chez nous d'y résister illégalement.

Dans sa dernière livraison, "Saturday Night", hebdomadaire en vedette de Toronto, se dit déçu du résultat de lundi dernier et note qu'"il serait difficile d'imposer à quelque province que ce soit une sorte de conscription que cette province aurait désapprouvée par une majorité de 72 à 28... Néanmoins la population québécoise affronte ce fait absolu que son opinion n'est pas celle de la grande majorité des Canadiens... La question n'est plus de savoir comment le Québec envisage la conscription, comment il se comportera devant ce que devra faire, tôt ou tard, le gouvernement, pour suivre la directive donnée par le reste du Canada. Nous n'avons pas le droit de critiquer le Québec d'avoir voté comme il a voté. Il avait tout droit de voter "non" que nous de voter "oui"... Il avait pour cela, sans doute, des raisons que nous n'avons pas. Mais nous estimons que dès maintenant le Québec ne peut s'opposer, — et nous pensons qu'il ne le fera pas, — à ce que le gouvernement marche d'accord avec la volonté explicite des deux tiers du Canada... Il y a eu différend d'idées, il n'y a pas encore rupture d'union. Mais résister désormais, ce serait la désunion... Attendons la loi. "Wait and see". — G. P. 1-V-42

Le discours du premier mai de Staline

"La Russie soviétique doit écraser les troupes de Hitler et faire de 1942 l'année de la défaite finale des armées fascistes allemandes" — L'aide militaire de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique se fait de plus en plus considérable — Le premier ministre russe parle des grandes déceptions et des lourdes pertes qu'ont fait subir à l'Allemagne les troupes russes — Hommage à la classe ouvrière et aux civils russes

Moscou, 1er (A.P.) — Le premier ministre Staline a prononcé à l'occasion du 1er mai un discours dans lequel il a dit que la Russie soviétique, recevant de plus en plus d'aide de l'Angleterre et des Etats-Unis, doit écraser les troupes de Hitler et faire de 1942 l'année de la défaite finale des armées fascistes allemandes. Nous pouvons le faire, a-t-il dit, et nous devons le faire.

Staline, qui est aussi commissaire de la défense, s'est adressé aux soldats, à ceux qui font la guerre, aux ouvriers et aux paysans, et leur a dit que la Russie fait une guerre de libération, une guerre juste. Il a désigné comme responsables de la guerre les agents impérialistes des banquiers et ploutocrates allemands, et a qualifié Hitler, Goering, Ribbentrop, Heinrich Himmler et les autres chefs du gouvernement allemand actuel de "chiens de gardes des banquiers allemands". L'Allemagne s'est affaiblie, a dit Staline, tandis que notre pays est devenu plus fort depuis l'invasion du 22 juin 1941. La guerre a apporté au peuple allemand une grande déception — le sacrifice de millions de vies humaines, la faim et l'appauvrissement. Les réserves humaines s'épuisent. Le pétrole s'épuise. Les matières premières s'épuisent.

Le peuple allemand est convaincu que la défaite de l'Allemagne est inévitable. Le sabotage et la guérilla ont affaibli l'arrière du front nazi alors que les purges d'Hitler, les pertes de vie au cours de la bataille et la restriction des renforts ont sérieusement affecté les troupes des envahisseurs.

"L'armée allemande, ajoute Staline, est une armée de l'âge noir médiéval, mise sur pied pour vaincre la culture européenne en vue d'instituer la culture d'esclavage préconisée par les banquiers et ploutocrates allemands."

Staline dit encore que l'on a voulu représenter les fascistes allemands comme des nationalistes défendant l'intégrité de l'Allemagne contre les attaques alors que l'on a prétendu que les socialistes allemands cherchant à défendre les intérêts de la classe ouvrière, étaient les représentants de la culture européenne. M. Staline dit que tout cela "est, évidemment, un mensonge".

NECROLOGIE

AUBIN — A Montréal, le 28, à 79 ans, Odile St-Louis, épouse de feu Arthur Aubin.
BARBEAU — A Montréal, le 29, à 39 ans, Adolphe, fils de Joseph Barbeau et de feu Marie-Louise Claveau.
BRODEUR — A Montréal, le 30, à 46 ans, Raoul Brodeur, époux d'Anna Landry.
CAMPEAU — A Vaudreuil, le 28, à 66 ans, Emmanuel Campeau, époux en 1re nocces de feu A. Denis, en 2e, de feu Florentine Godin.
CHICHIENE — A Montréal, le 29, à 73 ans, Mme veuve Francis-Xavier Chichine, née Azilda Platonovska.
CONTANT — A Montréal, le 30, à 85 ans, Nicolas Contant, époux de Marie-Louise Bédard.
COUSINEAU — A Montréal, le 29, à 89 ans, Louis Cousineau, époux d'Alexina Pelletier.
FORTIN — A Montréal, le 29, à 84 ans, Louis Fortin, époux de Marie Deschênes.
FRANCOEUR — A Montréal, le 29, à 71 ans, Edouard Francoeur, époux de feu Amanda Plouffe.
GUTHRIE — A Montréal, le 28, à 35 ans, Armand Guthrie, époux de Germaine Cadieux.
GRENIER — A Montréal, le 29, à 52 ans, Mme veuve Eugène Grenier, née Ernestine Cerutti.
HUOT — A Beaulieu, le 29, à 79 ans, Mme Damase Huot, née Marie Prigent.
LACOMBE — A Westmount, le 28, à 53 ans, Mme L.-G. Lacombe, née Rose-Alba Landry.
MARCIL — A Montréal, le 29, à 84 ans, Mme veuve Louis Marcil, née Justine Lamirre.
MALO — A Montréal, le 28, à 62 ans, Aldéric Malo, époux d'Arzelle Burelle.
MARTIN — A St-Laurent, le 27, à 36 ans, François Martin.
MORRISSETTE — A Montréal, le 29, à 43 ans, Joseph Morissette, époux d'Yvonne L'Archevêque.
SHEA — A Montréal, le 29, à 74 ans, Ernest Shea, époux de Cordelia Blair.
ST-AMAND — A Montréal, le 29, à 68 ans, Mme veuve Georges St-Amand, née Irma Séguin.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés et gravés.
Liste des prix et spécimens sur demande.
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél.: BElair 3361

CALENDRIER

Le mois de MAI 31 jours
Demain: SAMEDI 3 MAI 1942
S. Athanasie, évêque et martyr.
Lever du soleil: à 4 h. 48.
Coucher du soleil: à 7 h. 08.
Le ver de la lune: à 9 h. 24.
Coucher de la lune: à 8 h. 22.
Dernier quartier: le 15, à 0 h. 45 m. du soir.
Nouvelle Lune: le 23, à 4 h. 11 m. du matin.
Premier Quartier: le 30, à 0 h. 29 m. du matin.

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AUX COMMUNES

M. Lacombe et les dépenses de guerre

Il demande que l'enquête du comité parlementaire porte sur "toutes les irrégularités et abus qui, suivant la rumeur, se produisent dans les usines de guerre" — Il faut mettre un terme, dit-il, au gouvernement de la bureaucratie — Les contrats de MM. J.-A.-A. Leclair et J.-H. Dupuis — La note de M. François Leduc

Ottawa, 1er (D.N.C.) — Le député de Laval-Deux-Montagnes, M. Liguori Lacombe, a demandé que l'enquête du comité des dépenses de guerre soit complète afin de mettre fin aux abus. Participant hier au débat aux Communes, il a dit que des sacs de pommes de terre avaient été vendus à l'armée \$2.00 à \$2.50 le sac, alors que les compagnies les avaient entreposés à 50 ou 60 sous le sac.
"L'enquête de la commission parlementaire spéciale, a-t-il dit, devrait porter sur toutes les irrégularités et les abus qui, suivant la rumeur, se produisent dans les usines de guerre. Le gouvernement a le devoir impérieux de s'enquérir du gaspillage des matériaux et de la main-d'œuvre que des contremaîtres ou des ouvriers dans ces industries ne cessent de nous raporter".

M. Lacombe a affirmé qu'il est temps que le Parlement reprenne le contrôle des dépenses publiques et mette un terme au gouvernement de la bureaucratie.

"Qui gouverne aujourd'hui? a-t-il demandé. Ce sont des commissions nommées sans consulter le Parlement. C'est Radio-Canada, le pire agent de propagande électorale". La Commission des prix, "qui favorise les monopoles", les fournisseurs du ministère des Munitions, "qui payaient les annonces monstrueuses pour faire voter 'oui' au plébiscite". Ce sont les trusts amis du gouvernement".

M. Lacombe a attaqué ensuite M. J.-A.-A. Leclair et M. J.-H. Dupuis, dont le premier est organisateur du parti libéral provincial. Tous deux, a dit M. Lacombe, ont reçu pour \$72,069 de contrats de guerre. Il a dénoncé M. François Leduc, député provincial de Laval, qui aurait reçu \$14,379 en paiement de consultations concernant les aéroports de Baguville et de Mont-Joli.
"Tout le monde, a dit le député, saura pourquoi maintenant le député de Laval amende la motion Chaloult à la Législature de Québec".

D'après M. Lacombe, 4,000 acres de terres incultes achetées pour \$200 au conseil de Terrebonne ont été vendues \$44,000 au gouvernement pour l'usine de guerre de Sainte-Thérèse.
En terminant, il a demandé que le comité enquête à fond sur toutes ces affaires.

L'École, revue pédagogique

SOMMAIRE DE MAI
Chant du mois: Le Printemps, Lucien; Formation chrétienne: L'Action catholique à l'école; Fraternité: P. Rembert-M.; Religion: 1. Intentions du mois; 2. Prières; 3. Fêtes du mois; 4. La pensée chrétienne par l'évangile du dimanche; 5. Gérald; Enseignement religieux: Programme, lire à 10, F. M.-Bernard; cours supérieur, 10e, 11e, 12e années; F. Urbain-M.; La Pêche des Marins; le 10 mai, F. Maur-Alphonse; Langue française, lire et 2e année, F. Marier; 3e et 4e années, F. Eugène; 5e et 6e années, F. Liguori-J.; 7e année, F. Pacôme; 8e et 9e années, F. Joseph-Hermann; cours supérieur, 10e, 11e, 12e années, F. Donatien; Langue et rédaction, lire à 10, F. Eugène; 11e et 12e années, F. Justine; p. 672; cours supérieur, F. Donatien; Enseignement professionnel: plan de révision, mai, juin, F. Eugène; Orientation professionnelle: Ce que doit être la vie chrétienne dans le monde, suite, C.-J. Magnan; Histoire du Canada, 2e à 10e années, F. Sylvestre; cours supérieur, 10e, 11e, 12e années, la direction: Géographie, 2e à 10e années, F. Océane; cours supérieur, 10e, 11e, 12e années, la direction: Langue anglaise, 2e à 10e années, B. Ignatius H.; cours supérieur, 10e, 11e, 12e années, B. Milord; Dessin pour tous les cours, F. Frédéric; Mathématiques, lire à 10, F. Eugène; 11e et 12e années, F. Armand-J.; cours supérieur, 10e, 11e, 12e années, F. Robert-M.; Sciences: physique et chimie au cours supérieur, F. Robert-M.; Le soleil, de l'accent et de la mesure en musique, F. Dalmeace-M.

Faisons les durs

Afin de conserver les pneus, il faut changer les roues au moins à tous les 5,000 milles, de façon suivante: roue d'urgence à l'essieu avant, à gauche; roue gauche d'avant, à l'essieu arrière à gauche; roue gauche d'arrière à l'essieu avant, à droite; roue droite d'avant à l'essieu arrière, à droite; roue droite d'arrière comme roue de rechange.

Prévenons les vols de pneus

Afin de faciliter la tâche de la police, qui doit empêcher les vols de pneus, la loi considère comme un délit le fait de vendre ou d'acheter un pneu dont le numéro de série a été effacé.

Elles font leur part

Pour lier en paquets la cordite, puissant explosif propulseur des canons de gros calibre, une usine d'explosifs canadienne emploie des appareils de commande à distance. Deux anciennes machines à papier servent maintenant à accomplir cette opération.

De grands parterres

Pour l'entretien des aéroports du Canada, le ministère des Munitions et approvisionnements, devra nécessairement acheter cet été plusieurs rouleaux à gazon, semoirs, herbes, tracteurs, machines à niveler et excavateurs.

CELEBRONS LE 38ème CENTENAIRE

1642 1942
DE MONTREAL

Le plébiscite

Le vote dans le Québec

Le scrutin dans les villes et villages — Aperçu de l'attitude des députés fédéraux et provinciaux

Clé des abréviations: d.f.: député fédéral; d.p.: député provincial; lib.: libéral; U.N.: Union Nationale; P.C.: parti canadien; Ind.: indépendant — Les "Onze" sont les députés qui ont combattu le plébiscite à la Chambre des communes.
Les votes de 1940 sont ceux qui ont été exprimés à l'élection fédérale du 26 mars 1940.

Saint-Jacques-Montréal

Votes en 1940: 35,857.

M. Eugène Durocher, d.f. lib., et M. Claude Jodoin, d.p. lib., tous deux suivent.
Rapport officiel:
OUI: 10,155
NON: 32,703
Bulletins rejetés: 883
Pour le non: 76%.

Sainte-Marie-Montréal

Votes en 1940: 30,289.

M. Gaspard Fauteux, d.f. lib., chaud partisan du NON: lors qu'il était candidat à l'élection partielle du 9 fév. 1942, est devenu suiveux aussitôt élu.
M. Camillien Houde, d.p. lib.-ind., détegu dans un camp de concentration, ne s'est pas prononcé.
Rapport officiel:
OUI: 6,369
NON: 23,999
Bulletins rejetés: 601
Pour le non: 80%.

Bellechasse

Votes en 1940: 9023.

M. L.-P. Picard, d.f. lib., a fait campagne pour le OUI.
M. Valmore Bienvenue, d.p. lib., suit.
Rapport officiel:
OUI: 8
NON: 802
Armaah: 21
Beaumont: 21
Berthier: 21
Buckland: 10
La Durantaye: 6
St-Camille: 25
St-Charles: 93
St-Damien: 26
St-François: 73
St-Gervais: 7
St-Henri: 40
St-Jean-Chrysostome: 20
St-Lazare: 24
St-Michel: 16
St-Nérée: 17
St-Philémon: 38
St-Raphaël: 101
St-Sabine: 12
St-Valier: 18
St-Luc, Honfleur et 7 polls divers: 27
676 9476

Pour le NON — 93%.

Champlain

Votes en 1940: 14,838.

M. H.-E. Brunelle, d.f. lib., ancien dissident contre la participation, a fait volte-face.
M. Philias Morin, d.p. U.N., a fait campagne pour le NON.
Rapport officiel:
OUI: 361
NON: 4346
Sainte-Geneviève: 20
Sainte-Anne de la Pêrade: 43
Saint-Prosper: 5
Saint-Stanislas: 50
Saint-Séverin: 8
Saint-Tite: 35
Saint-Thécle: 5
Saint-Jacques: 5
Saint-Georges: 7
Lac-a-la-Tortue: 24
St-Luc de Vincennes: 5
Saint-Maurice: 7
St-Louis-de-France: 7
Valmont: 6
Sainte-Marthe: 47
Saint-Adolphe: 19
Champlain (incomp.): 28
Balscan (incomp.): 26
St-Narcisse (incomp.): 7
750 14997

Pour le NON: 95%.

Chicoutimi

Votes en 1940: 22,559.

M. J.-E.-A. Dubuc, d.f. lib., suit.
M. Antonio Talbot, d.p. U.N., a fait campagne pour le NON.
Rapport officiel:
OUI: 112
NON: 2146
Chicoutimi (ville): 112
Quartier Est: 194
Quartier Ouest: 118
2305

424 6944

226 5972

392 2246

746 1906

560 907

79 1018

65 612

27 462

13 242

5 184

6 146

8 198

20 218

0 99

30 217

3 175

40 1075

21 572

20 668

14 386

9 403

2 38

5 54

23 456

16 72

2 19

7 146

5 263

43 580

18 285

6 141

3 35

4 200

5 482

6 58

2763 27479

A venir, 25 polls.

Pour le NON: 91%.

* Votes "oui" considérable du fait que nombre d'étrangers travaillent aux usines de guerre.

Gaspé

Votes en 1940: 21,119.

M. J.-S. Roy, d.f. ind., a fait campagne pour le NON.
M. le Dr C. Poulin, d.p. U.N., Gaspé-Sud, et M. Hornsby, d.p. U.N., Gaspé-Nord, ont fait campagne pour le NON.
M. Casgrain Perrault, d.p. lib., Gaspé-Nord, a préché le OUI.
Rapport officiel:
OUI: 165
NON: 244
Dalabaire: 10
Grands-Méchins: 13
Petits-Méchins: 7
Capucins: 271
Cap-Chat: 86
Saint-Thomas: 24
Saint-Jacques: 2
Rivière-à-la-Marie: 2
Marsouins: 3
Claude: 1
Mont-St-Pierre: 28
Mont-St-Louis: 9
Ruisseau des Olives: 9
Rivière-aux-Bœufs: 21
Pointe-de-la-Frégate: 59
Saint-Thomas: 24
Petite-Vallée: 5
Grand-Cloridyorme: 12
Petit-Cloridyorme: 7
Saint-Yvon: 6
Saint-Maurice: 25
Rivière-aux-Bœufs: 27
Anse-au-Griffon: 25
Cap-des-Rosiers: 41
Petit Gaspé: 76
Cap-aux-Œs: 25
Peninsula: 125
St-Majorique: 75
Anse-au-Cousin: 71
Gaspé Village: 427
York: 106
Bridgeville: 33
114

Coin-du-Banc	47	71
Percé	81	264
Mont-Esprit	0	85
Val-d'Espoir	33	211
Cape Cove	110	350
Sainte-Thérèse	13	181
Grande-Rivière	44	586
Petite-Rivière (Ouest)	18	235
Petit Pabos (Est)	20	131
Sainte-Alexandre	21	65
Grand Pabos (Est)	22	111
Saint-François	20	184
Chandler	141	662
Saint-Edmond	17	62
Peleguin	14	95
Grand Pabos (Ouest)	31	59
Pabos Mills	48	76
New-Port (Est)	23	137
Iles-de-la-Madeleine	799	2235
1 poll à venir	3263	12718

Pour le NON — 80%.

(à suivre)

PRIX et COMMERCE

Machinerie et outillage agricoles

Moins de métal et plus de bois

(Communiqué)

Ottawa, 1er — La machinerie et l'outillage agricoles contiendront dorénavant moins de métal et plus de bois, en vertu d'une ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre rendue aujourd'hui par H. H. Bloom, Toronto, administrateur de la machinerie et de l'outillage agricoles, routiers et municipaux. Cette ordonnance est le résultat de sérieuses recherches faites par les fabricants et l'administrateur de la machinerie en face de la grande nécessité de conserver le métal pour les besoins de la guerre. L'ordonnance affecte les pièces de rechange ainsi que l'outillage neuf.

L'administrateur déclare qu'il faut se procurer du bois ou des substituts pour les articles divers tels que les jougs, travaux doubles, barres à râteaux pour chargeurs à roue, remorques agricoles à deux roues, dévidoirs pour lieues à grain ainsi que pour les bols à eau extérieurs pour bétail et les auges pour les porcs. Les brouettes agricoles ne seront plus fabriquées de métal, sauf leurs roues, essieux et coussinets et les pièces de métal des traîneaux se limiteront aux lisses pour les patins. L'ordonnance fait savoir que la quincaillerie d'assemblage et les appuis et les supports de métal peuvent être encore utilisés.

Le caoutchouc et une liste de 14 métaux, y compris le cuivre et l'aluminium sont compris dans la liste d'interdictions pour une longue série d'articles sauf dans les cas où le métal est essentiel au bon fonctionnement de la machine.

Pour cette dernière disposition, la Commission cite comme exemple l'usage du caoutchouc dans les écremeuses et les pompes, le cuivre dans les systèmes électriques de couvresse et d'incubateurs, et l'acier comme couche protectrice dans les parties qui viennent en contact avec le lait dans les trayes mécaniques, les écremeuses et les refroidisseurs.

L'ordonnance contient une disposition qui permet à l'administrateur

leur d'accorder une permission spéciale aux fabricants d'utiliser cette année les métaux transformés qu'ils ont en magasin actuellement et qu'ils avaient l'intention d'écarter à l'outillage et aux pièces interdites par la nouvelle ordonnance.

De l'eau en quantité

Une usine canadienne, qui remplit d'explosifs certains projectiles, consomme 10 millions de gallons d'eau par jour qu'elle tire de ses propres puits artésiens. Cette quantité d'eau représente l'approvisionnement d'une ville de 50 milles personnes. L'eau est riche en sels.

Conservons l'essence

Un automobiliste qui voyage à 70 milles à l'heure non seulement risque sa vie, mais brûle deux fois plus d'essence que s'il voyageait à une vitesse modérée.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Economise vraiment qui achète chez

AL DUPONT LTD
Affilié au complet à maison

4020 Ste-Catherine (est)
Tél.: FR. 0828

TARIF
des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BElair 3361

1 cent le mot, 25c minimum commandant.
Annonces facturées 14c le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES.
Par mot minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINES MARIAGES: \$1.00 par insertion.

Solliciteur demandé

Pour imprimerie. — Dire âge, expérience, états de service, salaire demandé et donner références. Ecrire à L. N. Boite postale 500, (Place d'Armes), Montréal.

LIVRES

Attention! Achetez livres français de tous genres, romans, littérature, histoire, biographies, dictionnaires, encyclopédies, etc... Par correspondance adressez comme suit: France-Livre, 1325 Ontario est, Montréal. Tél. AM. 5794.

Énergie pour la guerre avec l'aide du BÉTON

Les usines hydro-électriques jouent un rôle de plus en plus important dans l'effort de guerre du Canada. Le béton, grâce à ses facilités d'application exceptionnelles et à son extrême robustesse, a été, depuis quelques décades, l'élément principal dans la construction de tous les grands développements hydro-électriques au Canada. Comme question de fait, la réalisation de ces vastes projets serait impossible sans le béton. Ecrivez pour obtenir tous les renseignements concernant le béton et ses applications.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED
Bureaux: édifice Canada Cement — square Phillips, Montréal

Le bill de Montréal

La séance de ce matin

Ajournement à mardi

Québec, 1er (D.N.C.) — Le comité des bills privés a continué ce matin l'étude du bill de Montréal, sous la présidence de M. Domina Joly, député de Chambly. On a eu beaucoup de difficulté à réunir le nombre de députés nécessaires pour former le quorum des dix députés, et la séance n'a pu commencer qu'à 11 h. et 18 minutes.

L'article 8

On a étudié l'article 8 du bill, par lequel on demande pour la vente d'immeubles appartenant à la ville et dont le prix de vente ne dépasse pas \$5,000 de se dispenser des certificats du directeur du service des estimations et du directeur du service des estimations et du directeur des finances.

M. Dubreuil, député de Jeanne-Mance, ne s'explique pas très bien pourquoi on veut se dispenser de ces deux certificats pour laisser au seul surintendant des propriétés, le soin de dresser le certificat voulu. La ville de lots vacants, soit une quarantaine de mille, il est évident que l'argument du retard, dû à la papeterie, n'est pas sérieux, et il demande qu'on laisse au moins le certificat du directeur des finances.

MM. Marler et Aimé Parent, membres du comité exécutif, expliquent que ce n'est pas le surintendant des propriétés qui fait la vente, mais c'est le comité exécutif qui décide. Le surintendant fait un rapport approuvant ou désapprouvant, mais ne décide rien. On veut simplement éliminer des causes de retard. La ville devra vraisemblablement instituer un organisme spécial pour la vente des terrains vacants qu'elle a été forcée de reprendre.

M. A.-E. Goyette, leader du conseil, expose au nom de M. Edouard Jeannotte, forcé de quitter Québec pour affaire d'urgence, que ce dernier est opposé à la clause et que lui-même, M. Goyette, partage l'opinion de M. Jeannotte. Il est d'avis, en principe, de laisser un seul employé décider arbitrairement dans des opérations financières qui peuvent atteindre une si grande envergure et qui de leur nature prêtent aux plus graves dangers d'arbitraire et d'injustice. On doit maintenir le certificat du directeur des finances. Cela n'ajoute rien, ne fait de tort à personne et donne plus de garantie.

On révèle ensuite au cours de la discussion que la ville détient présentement 90 pour cent de tous les terrains vacants de la cité.

Plan d'ensemble

M. J.-A. Francoeur, député de Mercier, estime que la clause proposée est dangereuse. Il insiste sur la nécessité d'un véritable plan d'ensemble et annonce qu'en Chambre il proposera l'établissement d'une commission pour organiser un véritable plan d'ensemble pour la ville.

Après l'exposé de M. Francoeur, le comité des bills a décidé d'adopter l'article en question en y ajoutant que le certificat du directeur des finances sera exigible.

La taxe sur les pompes à essence

On passe ensuite à l'article 26 qui a trait à l'imposition d'une taxe sur toute pompe à essence dans la ville de Montréal. Le conseiller Frank Hanley explique la situation critique dans laquelle se trouvent les vendeurs de pompes à essence et il suggère que diminuer la taxe qu'ils sont appelés à payer actuellement à cause des restrictions sur la vente de l'essence et la diminution des affaires qui s'ensuit. M. Oscar Drouin, ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie, est cependant d'avis qu'il faut laisser au conseil municipal toute la latitude dans cette affaire et que c'est à lui de décider le taux de la taxe à être imposé.

M. W. Whitelaw, parlant au nom de l'Association des manufacturiers canadiens, s'oppose à cet article du bill, en disant qu'il est inéquitable de changer la loi, parce que plusieurs pompes seront inutilisées, à cause des restrictions sur la vente de la gazoline. Le député de St-Louis, M. Maurice Harli, répond que cette taxe sur les pompes à essence est la plus justifiable qui ait été encore imposée, et que les compagnies qui ne voudront pas payer de taxe sur les pompes inutilisées n'auront qu'à les enlever.

L'article 9

Le comité passe ensuite à l'article 9 du bill qui, à cause de la disparition du plafond d'un milliard d'évaluation foncière, veut ramer-

ner la contribution foncière au taux n'excédant pas deux pour cent de la valeur des immeubles comme la chose existait avant l'imposition du milliard. M. Guillaume Saint-Pierre, avocat en chef de la ville, explique que la réévaluation foncière à un milliard fixait le taux de la contribution foncière à 1.15 pour cent, mais que la ville demandait à la Législature l'autorisation de revenir à l'ancien taux de \$1.35 par \$100, comme auparavant, sans pouvoir dépasser le taux de deux pour cent, en tenant compte de toute taxe foncière spéciale et générale.

M. Harli, député de Saint-Louis, s'oppose à ce qu'on laisse dans la rédaction de la clause, les mots qui tiennent le propriétaire taxé personnellement responsable du paiement de la taxe, au lieu de limiter l'obligation à la seule propriété grevée. Il invoque la raison que nombre de propriétaires dépossédés de leur propriété restent grevés personnellement, ce qui lui paraît injuste.

M. George Marler, député de Westmount, fait observer que le principe de responsabilité personnelle pour le paiement des taxes a toujours existé, qu'il est par ailleurs sanctionné par le code civil. Ce serait changer un système important et provoquer de graves répercussions.

M. Asselin explique qu'avec la disparition de l'évaluation factice à un milliard de dollars, la ville est obligée de revenir à l'ancien taux de taxation foncière. L'an dernier, ce taux factice, sans grever les propriétaires, avait rapporté \$845,000 de plus aux commissions scolaires, c'est-à-dire que la ville avait perdu cette somme. On n'a pas l'intention d'augmenter la taxe foncière normale.

M. Perrier note qu'avec la disparition de l'évaluation artificielle du milliard, le déficit de la Commission scolaire protestante augmente de \$300,000 et celui de la Commission catholique de un million environ. Il demande qu'on ajourne l'examen de la clause pour discuter l'affaire et trouver un moyen de régler la difficulté.

M. F.-J. Leduc, député de Laval, dit que cette aventure d'évaluation artificielle fut une hérésie financière et économique qui a eu des conséquences fort ennuyeuses dans une foule de domaines, tout comme l'essai de dévaluation foncière à Outremont leur a causé autant d'ennuis. L'an dernier on a donné un grand coup de poing sur la table et on a dit: C'est ça! Aujourd'hui, on voit que ça n'avait pas de sens commun. Puis après d'aussi sottes aventures, on voudrait se donner pour des gens financiers. Pas étonnant que les étrangers nous regardent avec ahurissement, et de fait ils ne viennent pas nous chercher non plus. Il est temps de revenir au bon sens.

M. Leduc dit que s'il faut venir en aide au point de vue scolaire, les propriétaires n'y auront pas d'objection. Le comité s'ajourne à mardi matin, de la semaine prochaine.

Nominations municipales

On a annoncé ce matin à l'hôtel de ville les nominations suivantes au service des travaux publics. M. C.-E. Piché, qui était ingénieur-surveyor, a été nommé ingénieur municipal, directeur des travaux publics. M. A. Grisé est nommé surintendant des ateliers; M. R. Racicot, surveillant des travaux; M. W. Ratelle, contremaître des ouvriers; MM. O. Marion, A. Vidal et L. Dezelles, contremaîtres des chantiers des divisions est, ouest et nord.

Sir Edward Beatty quitte la présidence du "C.P.R."

Par suite de sa démission pour raisons de santé, M. D.-C. Coleman lui succède immédiatement.

Sir Edward Beatty a donné sa démission comme président du "Pacific Canadian", pour cause de mauvais état de santé. Sa démission a été acceptée et les autorités du chemin de fer annoncent que M. D.-C. Coleman, premier vice-président de la compagnie, lui succède immédiatement.

Sir Edward était président du "Pacific Canadian" depuis 1918 alors qu'il avait succédé à lord Shaghnessy.

"Le plébiscite de M. King"

UN ARTICLE DE M. GEORGES PELLETIER SUR LE DERNIER GROS EVENEMENT POLITIQUE — UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ DES NATIONS: LETTRE DE M. ALCEIDE EBRAÏ — CHRONIQUES ET ARTICLES DIVERS

Dans le "Devoir" de demain, sous le titre: "Le plébiscite de M. King", M. Georges Pelletier commentera le dernier gros événement politique canadien. Dans le même numéro, une lettre de notre correspondant européen, M. Alcide Ebraï, ancien ministre résident de France, sur un nouveau projet de société des nations, formulé par un Américain.

Dans le même numéro aussi toute une série de chroniques et d'articles divers: chronique féminine de Mlle Germaine Bernier, "Vie musicale" de M. Frédéric Pelletier, "actualité", bloc-notes, Carnet du Grinchoux, "Gazette des Tribunaux", de M. Paul Sauriol, "Propos astronomiques" de M. De Lisle Garneau, chronique des jeunes naturalistes, graphologie de Jean Deshayes, les "Livres et leurs auteurs", notes sur les missions, revue de la presse, chronique de l'automobile de M. Raymond Hurtubise, importantes notes sur le troisième centenaire, article économique de M. Alvaire Vaillancourt, notes sur le Disque et le Cinéma, de M. Maurice Huot, dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX : 3 SOUS. RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

Birmanie

Repli des troupes anglaises et indiennes

Nouvelle-Delhi, 1er (C.P.) — Le bulletin officiel d'aujourd'hui annonce que les troupes anglaises et indiennes qui livrent des combats d'arrière-garde pour retarder l'avance des Japonais vers Mandalay ont abandonné leurs positions sur le coude de l'Irrawaddy, à l'ouest de la ville et se replient avec succès sur la rive nord. Les troupes alliées semblent donc avoir cédé aux Japonais la région de Myingyan où l'Irrawaddy fait un coude vers l'ouest et où les tentatives de protéger le flanc droit des Alliés ont échoué. Le bulletin dit que les patrouilles japonaises ont pénétré jusque dans la région de Monywa, à 40 milles au nord de Myingyan, et à 55 milles à l'ouest de Mandalay, mais que l'on a réussi à parer à cette manœuvre.

Sur le secteur sud, les troupes alliées continuent de résister près

de Kyaukse, à moins de 30 milles de Mandalay. Une brigade de soldats ghrukas a remporté en cet endroit une brillante victoire en infligeant aux Japonais des pertes de 500 hommes et en ne perdant elle-même que 10 hommes.

* * *

Londres, 1er (C.P.) — Les troupes britanniques qui gardent le flanc droit du front allié en Birmanie ont dû exécuter un repli de 80 milles à la suite de la prise de Lashio par les Japonais, et s'établir dans un triangle délimité par Mandalay, Kyaukse et Myingyan. Le gros des troupes anglaises dans cette région couvre Mandalay et les routes de l'Inde vers la Chine. Un corps anglais se trouve ce matin sur l'autre rive de l'Irrawaddy, près de Pakokku, à 20 milles à l'ouest de Myingyan.

Me Warwick F. Chipman élu bâtonnier

Le Barreau de Montréal a tenu ce matin son assemblée générale annuelle. M. le sénateur Elie Beauregard, bâtonnier sortant de charge, a remercié ses collègues du conseil de l'Ordre de leur collaboration pendant son terme d'office. Il a exprimé le vœu que l'on encourage davantage les avocats qui écrivent des ouvrages de droit.

MM. Roland Lamarré et Lionel Charron ont proposé que le Barreau demande à la Législature de supprimer les agences de collection. Ils estiment que ce travail devrait appartenir exclusivement aux avocats. La proposition a été approuvée, et le conseil verra aux moyens à prendre à ce sujet.

M. Pierre Beaulac, ancien bâtonnier, a proposé qu'à l'avenir le bâtonnier soit élu pour deux ans au lieu d'un an. M. L. McFarlane a appuyé cette proposition. M. O. S. Tyndale a proposé en amendement la question soit confiée au conseil pour étude et rapport et soit considérée l'an prochain. M. Paul Lacoste a suggéré que le conseil étudie la question et convoque une assemblée spéciale à ce sujet dès qu'il le jugera à propos, ce qui a été accepté.

Me John Long a présenté une pétition de membres du Barreau, qui a été approuvée à l'unanimité, pour attester les services rendus par le colonel Robert Bourassa dans l'armée canadienne, services à la suite desquels sa santé a été fort ébranlée. M. Bourassa est un membre du Barreau de Montréal.

Les élections

L'assemblée a ensuite procédé aux élections. Me Warwick F. Chipman a été élu bâtonnier, par acclamation. Il a immédiatement pris le fauteuil présidentiel, et a remercié ses collègues de leur témoignage d'estime.

Pour le poste de trésorier, trois candidats ont été mis en nomination. Mes Gustave Adam, Rosario Genest et J.-P. Lanctôt. Au poste de secrétaire deux candidats ont été proposés. Mes Lucien Bourbonnais et Gérard Trudel. Quatre postes de conseillers deviennent vacants; six candidats y ont été proposés: Mes Auguste Angers, Roland Filion, W. S. Johnson, J. H. H. Robertson, Roger Lacoste et Charlemagne Venne. Parmi ces conseillers il est d'usage d'élire le représentant du Jeune Barreau — qui est dans cette liste Me Filion — et un conseiller de langue anglaise.

Un conseiller pour représenter le Barreau rural doit être choisi parmi les avocats des parties rurales du district de Montréal. Me Maurice Tellier a été élu par acclamation à ce poste.

Pour les postes où il y a plusieurs candidats, il y a eu une élection au scrutin; les avocats voteront jusqu'à 5 h. cet après-midi.

Le congrès de l'enseignement secondaire

Du 29 juin au 2 juillet, à Montréal — La formation du Comité

Le congrès de l'enseignement secondaire, qui se tiendra à Montréal du 29 juin au 2 juillet, portera sur le sujet général suivant: la formation du caractère. Tous les professeurs des quelque quarante-cinq maisons d'enseignement secondaire affiliées aux universités de Montréal et de Laval sont instamment priés d'y assister. On estime de 1,500 à 1,600 le nombre de ces professeurs. Il y aura, en outre, un certain nombre d'universitaires et d'autres personnes appartenant au monde de l'enseignement primaire ou de l'enseignement supérieur qui participeront aux séances.

Le comité d'organisation du congrès a commencé son travail. Il se compose de M. Georges Perras, P.S.S., directeur de l'Ecole normale d'enseignement secondaire, président; de M. l'abbé Emile Beaudry, préfet des études du petit séminaire de Québec; de l'abbé Michel Couture, du séminaire de St-Charles-Borromée; du Père Alcantra Dion, O.E.M., supérieur du collège séraphique des Trois-Rivières; directeur des études de l'Ecole normale secondaire; de l'abbé Walter Houle, préfet des études au séminaire de Nicolet; de l'abbé Henri Gagnon et de l'abbé Marcel Lafortune, tous deux professeurs au Collège de Montréal.

Le président du comité, M. Perras, fera bientôt connaître l'endroit où se dérouleront les séances. Le comité a songé à les tenir à l'immeu-

ble universitaire de la montagne, mais il paraît difficile de rassembler là les congressistes pour toutes les séances, vu que les travaux de construction ne sont pas terminés et que le service d'autobus n'y est pas encore établi régulièrement.

Le plébiscite à Montréal

Intéressantes questions du député Charles Parent

Ottawa, 1er (D.N.C.) — M. Charles Parent, député de Québec-Ouest et sud, inscrit au feuilleton de la Chambre d'intéressantes questions au sujet du plébiscite à Montréal. M. Parent demande:

1o Combien d'électeurs et électrices inscrits sur la liste électorale pour le vote sur le plébiscite le 27 avril, dans les comtés suivants: (a) Maisonneuve-Rosemont, (b) Mercier, (c) Mont-Royal, (d) Outremont, (e) Saint-Amand, (f) St-Antoine-Westmount, (g) Saint-Denis, (h) Saint-Henri, (i) Saint-Jacques, (j) Saint-Laurent, (k) Saint-Georges, (l) Sainte-Marie, (m) Cartier, (n) Hochelaga, (o) Jacques-Cartier, (p) Laurier, et (q) Verdun?

2o Combien y a-t-il eu d'électeurs et d'électrices dans chacun de ces comtés qui n'étaient pas inscrits sur la liste électorale, et qui ont voté après avoir été assermentés, afin d'établir leur droit de vote dans chacun de ces polls et dans chacune de ces divisions?

Dans Sainte-Marie

Lundi soir dernier, la presse a donné comme suit le résultat du vote dans le comté de Montréal-Sainte-Marie:

6,621 votes affirmatifs et 22,038 négatifs.

Révision faite des calculs, le vote s'établit comme suit: Votes affirmatifs: 6,669; votes négatifs: 23,009. La majorité négative est donc de 16,330; d'après les premiers calculs, incomplets, elle était de 15,417. Il y a donc une majorité négative de 1,313 voix de plus, d'après la révision des calculs, qu'on en avait indiqué lundi soir. Ces derniers chiffres sont officiels et nous les avons obtenus de l'officier-rapporteur de Sainte-Marie, M. Villeneuve, au cours de la matinée.

La conférence d'Antoine de Saint-Exupéry

La conférence de M. Antoine de Saint-Exupéry, écrivain-aviateur, aura lieu à 8 h. 45 ce soir, au Plateau. Il est entendu que tous les pilotes portant la date du 29 avril se rendront acceptés.

Hier, l'auteur de *Terre des Hommes* et de *Pilote de guerre*, a rendu visite à l'hôtel de ville de Montréal. M. Paul Leblanc, pro-maire, a accueilli le distingué visiteur et lui a fait signer le Livre d'Or. M. de Saint-Exupéry a causé avec le pro-maire, des membres du comité exécutif et de hauts fonctionnaires ainsi qu'avec les journalistes. Il a rappelé des souvenirs, notamment une traversée en compagnie de deux Canadiens français qu'il aimait retrouver à Montréal. Il a rendu aussi d'émouvants hommages à ses compagnons d'aviation perdus au cours d'envolées.

58,000 Allemands tués ou blessés

Londres, 1er (C.P.) — La radio de Moscou dit aujourd'hui que les armées allemandes du front de Leningrad ont perdu, au cours du mois d'avril, plus de 58,000 officiers et soldats tués ou blessés.

L'ex-agent de police Doucet condamné à la prison

L'agent de police, Zénon Doucet, qui fut démis de ses fonctions il y a quelque temps après avoir été accusé de vol, a plaidé culpabilité à deux accusations de vol et de recel et a été condamné à quatre ans et à deux ans de pénitencier. Cette sentence sera purgée concurremment avec une autre sentence imposée auparavant pour une autre affaire de vol. Doucet aurait volé pour \$1,500 de marchandises diverses alors qu'il était en fonctions comme agent de la police municipale.

250 morts et près de 1,000 blessés en Belgique

L'explosion dans une fabrique de produits chimiques à Tessenderloo, près d'Anvers

Berlin, 1er (A.P.) — Une explosion qui s'est produite il y a deux jours dans une fabrique de produits chimiques à Tessenderloo, à 30 milles au nord-est d'Anvers, en Belgique, a fait 250 morts et près de 1,000 blessés. Une école technique et plusieurs maisons du voisinage ont été détruites ou endommagées. Les ouvriers se trouvaient à l'usine et les élèves à l'école au moment où l'explosion s'est produite. Un peu avant midi. Des unités de l'armée allemande et des équipes de sauveteurs de la région minière de Kemperland se sont portées au secours des victimes. Le communiqué officiel dit que la fabrique produisait des engrais chimiques et des préparations servant au nettoyage pour le seul marché belge.

Londres, 1er (C.P.) — L'agence d'information des Belges libres dit que l'usine de Tessenderloo, qui appartient à la "Société anonyme des Produits chimiques" et qui possède un outillage très moderne, fabrique de l'acide sulfurique, de l'ammoniaque synthétique et de l'acide nitrique qui peuvent entrer dans la fabrication des explosifs et des gaz. On fait observer que l'explosion s'est produite dans une région où les actes de sabotage contre les occupants allemands ont été fréquents.

Succès alliés à Lae et à Salamaua

Quartier général des Nations unies en Australie, 1er (C.P.) — On annonce aujourd'hui un brillant succès remporté par les aviateurs alliés au cours d'une attaque contre la base japonaise de Lae, en Nouvelle-Guinée. Descendant audacieusement à une très faible altitude, les aviateurs alliés ont arrosé de bombes et criblé de balles de mitrailleuse trente avions japonais stationnés sur le sol de l'aérodrome de Lae. D'autres escadrilles alliées ont attaqué Salamaua, également en Nouvelle-Guinée, jeté des bombes sur des établissements militaires et descendu trois chasseurs japonais.

Les aviateurs japonais ont de leur côté attaqué l'île Horn, au large du cap York, à l'extrémité nord-est de l'Australie, ainsi que Tulagi, dans les îles Salomon, mais sans grands résultats.

Quatre postes d'essence cadencassés à Montréal

Ottawa, 1er (D.N.C.) — On a annoncé aujourd'hui, au ministère des Munitions et approvisionnement, que quatre stations de service de la St. Lawrence Service Stations Limited, filiale montréalaise de la Joy Oil Company Limited, ont été cadencassées jusqu'à nouvel ordre. L'ordre spécial du régisseur des huiles allègue le fait que ces quatre stations ont livré de l'essence à des voitures de tourisme d'une manière autre que par paiement sur livraison. Ces stations, qui ne doivent plus faire le commerce des produits du pétrole jusqu'à nouvel ordre, sont situées à 3320 rue Sherbrooke; à 5375 boulevard Décarie; à 5442 rue Saint-Hubert, et à 1811 rue Ste-Catherine. On a remis les clés des pompes et des réservoirs à la gendarmerie royale du Canada, à Montréal.

Longpré condamné à sept ans

René Longpré, 22 ans, sans adresse indiquée au dossier, a été condamné à sept ans de pénitencier ce matin pour une dizaine de vols commis dans des garages ou magasins. Le juge Guérin en condamnant l'accusé a dit qu'il avait été clément dans le passé pour des jeunes gens mais dans votre cas, je ne puis l'être car j'ai appris que pendant que vous étiez en liberté sous cautionnement vous avez trouvé le tour de voler une auto.

Quand on déménage

Un certain nombre de personnes accusées d'avoir été trouvées en état d'ivresse dans la cité de Montréal hier, ont comparu ce matin chez le recorder, mais comme ces gens expliquèrent qu'ils s'étaient occupés de déménagements, la Cour se montra clément et imposa des sentences suspendues.

Nouveauté Histoire de Montréal

Volume de 300 pages. Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35.

On peut se procurer le premier volume au prix de \$1.00 au comptoir, \$1.10 par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Hitler et Mussolini à Salzbourg

Nouvel accord touchant les aspects militaires et politiques de la guerre

Berlin, 1er (A.P.) — Le chancelier Hitler et le premier ministre Mussolini ont conféré pendant deux jours — mercredi et hier — à Salzbourg, en Allemagne. Le communiqué officiel émis à la suite de leurs entretiens dit qu'ils en sont venus à un nouvel accord touchant tous les aspects militaires et politiques de la guerre. C'était la première rencontre des deux dictateurs depuis l'entrée en guerre de leurs pays contre les Etats-Unis en décembre dernier.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Allemagne et de l'Italie, M. Joachim von Ribbentrop et le comte Galeazzo Ciano, ont participé à ces entretiens, de même que le maréchal Wilhelm Keitel, chef du haut commandement allemand, le général Ugo Cavallero, chef de l'état-major général italien, M. Dino Alfieri, ambassadeur italien à Berlin, et M. Viktor von Mackensen, ambassadeur allemand à Rome.

Le premier ministre Mussolini est arrivé mercredi matin à Salzbourg à bord de son train spécial et le chancelier Hitler est allé l'accueillir à la gare pour le conduire à la résidence mise à sa disposition par le gouvernement allemand. Les entretiens ont pris fin hier après-midi. Salzbourg se trouve à 100 milles de la frontière italienne. Les entretiens précédents des deux chefs d'Etat avaient eu lieu à la frontière même, au col du Brenner. On rapporte que le maréchal Albert Kesselring, de l'aviation, le général Alfred Jodl et l'attaché militaire allemand à Rome, le lieutenant-général von Rintelen, étaient également présents à Salzbourg, de même que les attachés militaires italiens à Berlin, le général Erisio Marras et le brigadier-général Gandini.

Voici le texte des passages essentiels du communiqué émis à l'issue des entretiens: "Les conversations entre les deux chefs de gouvernement se sont déroulées dans l'esprit d'amitié étroite et de fraternité d'armes indissoluble qui existe entre les deux nations et leurs chefs. "Elles ont abouti à un accord complet de vues touchant la situation créée par les victoires écrasantes des puissances tripartites et la conduite future de la guerre par les deux nations dans les domaines politique et militaire. "On a renouvelé l'expression de la ferme détermination de l'Allemagne, de l'Italie et de leurs alliés d'assurer la victoire finale par tous les moyens dont ils disposent."

* * *

Berne, Suisse, 1er (A.P.) — Mussolini doit prononcer demain un discours devant le conseil des ministres italien pour faire rapport sur ses entretiens avec Hitler à Salzbourg. Les dépêches de Rome disent que les entretiens ont été consacrés à la nécessité d'accroître l'effort de guerre de l'Axe. Elles laissent entendre que les deux chefs d'Etat ont pris des décisions qui s'imposaient après que l'on eût renoncé à tout espoir de paix ce printemps. D'après les rumeurs qui circulent dans les pays neutres, il y a déjà trois semaines que l'on a tenté officiellement d'amorcer des négociations de paix par l'intermédiaire de pays neutres.

* * *

Londres, 1er (C.P.) — Dans les cercles officiels anglais, on dit que la conférence de Salzbourg avait évidemment pour but de raffermir l'adhésion de l'Italie à l'Axe, que le chancelier Hitler voulait stimuler Mussolini.

Procès intéressant regardant les prix de la viande

Une qualité différente mais saisonnière justifie-t-elle un prix plus fort?

Devant le juge Cloutier a commencé de s'instruire ce matin, le procès de Philipp Polansky et autres marchands de viandes accusés d'avoir vendu leur marchandise plus haut que le prix fixé par la loi du 11 octobre 1941.

Un investigateur du gouvernement, M. A. Collins, 6133, rue Terrebonne, appelé par la poursuite, a tout d'abord déclaré qu'il s'était rendu au bureau de l'accusé aux abattoirs de l'Est, rue Frontenac, et que là, il avait comparé certains prix de viandes, et qu'il trouva une différence entre le prix pour différentes parties de bœuf entre ceux du 11 octobre 1941 et ceux du mois de janvier et mars 1942.

M. Lucien Gendron, avocat de défense, exposa au tribunal que la loi du plafond de prix en temps de guerre s'appliquait pour des produits de même qualité pour une période donnée, mais que si la qualité du même produit augmentait par suite de la saison, comme dans le cas du bœuf, la loi ne faisait pas d'offense d'en augmenter le prix du moment que c'était le même prix payé ordinairement avant la fixation des prix.

Des experts en matière de boucherie sont venus dire à l'appui de l'avancée de la Défense que certaines parties de bœuf étaient de meilleure qualité si le bœuf avait été nourri dans l'étable ou à l'herbe. Cette différence dans le soin du bœuf augmente la qualité, ont dit ces experts, et c'est pourquoi par exemple on peut payer le bœuf tel prix en automne (la loi des prix a été fixée le 11 octobre 1941 soit en automne) et que ce prix augmente au mois de janvier.

La cause se poursuivait à midi.

Navire hollandais coulé

Washington, 1er (A.P.) — Le département de la Marine des Etats-Unis annonce aujourd'hui qu'un petit navire marchand hollandais a été torpillé et coulé au large de la côte atlantique. On a débarqué les survivants dans un port de l'est des Etats-Unis. (Une dépêche de Lewes, Delaware, semble indiquer que 6 des 43 hommes de l'équipage de ce navire manquent à l'appel.)

M. Ralston à Radio-Canada lundi soir

Lundi soir prochain, M. Ralston, ministre canadien de la Défense nationale, portera la parole au poste CBM, de Radio-Canada, à 6 h. 35. On n'a pas révélé le sujet de son discours.

Sir Stafford Cripps ne parlera pas des Indes dimanche

Londres, 1er (C.P.) — La cause pour laquelle sir Stafford Cripps devait donner dimanche matin, à 2 h. 30 (8 h. 30 du soir, samedi, heure de Montréal), sur "La signification de l'offre britannique aux Indes", n'aura pas lieu.

Sir Stafford parlera quand même mais à une autre heure et sur un autre sujet. Il ajoutera quelques mots au programme de nouvelles de dimanche soir, à 9 h. (3 h. de l'après-midi, dimanche, au Canada).

Onze appareils allemands abattus

Les aviateurs allemands bombardent la ville anglaise de Sunderland

Londres, 1er (C.P.) — L'offensive de la Royal Air Force qui

Bill de Montréal

La situation financière de Montréal

MM. Asselin, Marler et Roberge donnent des explications au comité des bills privés de l'Assemblée législative sur l'état des finances municipales — La nécessité de faire une entente avec les créanciers — Rejet du projet de couvre-feu

Québec, 1er (D.N.C.) — Le comité des bills privés de la Législature a continué hier après-midi l'étude du bill de Montréal. Comme les députés de Montréal s'étaient réunis en caucus après la séance tenue en Chambre dans l'après-midi, la séance du comité n'a commencé qu'à 9 heures et vingt minutes. M. Drouin, député de Chamblay, a présidé.

Le début de la séance, M. F. J. Leduc, député de Laval, a suggéré que M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de Montréal, puis M. Lactance Roberge, directeur des finances, et M. George Marler, vice-président du comité exécutif, exposent la situation financière de la ville.

M. Asselin

Le 15 mai 1940, a dit M. Asselin, la ville de Montréal avait à faire face au paiement d'obligations pour la somme de \$3,949,500. Ces débiteurs n'ayant pas été payés à l'échéance, ni renouvelés, la Législature a alors adopté une loi qui plaçait Montréal en défaut et modifiait le mode administratif de la ville.

"Bien des causes ont amené cette situation financière de la ville et il serait trop long d'en faire l'histoire. La plupart d'entre vous ont vécu les temps de détresse de 1930 à 1940, alors que la ville a dû dépenser des sommes que d'aucuns estiment fabuleuses pour venir en aide aux familles en détresse. En fait, la ville a dû emprunter la somme de \$53,000,000. Je serais même porté à dire que nous aurions pu dépenser davantage pour venir en aide à la population affligée par le chômage, car aujourd'hui nous aurions des bras plus robustes et plus entraînés pour notre effort de guerre. Ainsi donc, je ne déplore pas la dépense faite pour aider les chômeurs.

Nous avons dû emprunter presque toute cette somme de \$53,000,000, car nos revenus étaient insuffisants. Il a donc fallu augmenter les taxes, imposer la taxe de vente, l'impôt sur le revenu, etc., tant pour faire face aux charges nouvelles que pour récupérer les pertes dues à une évaluation foncière décroissante par suite de la crise économique. On connaît la situation et comment l'heure est venue où nous n'avons pu rencontrer nos obligations.

Comme question de fait, la situation en 1939 n'était pas rose. Ainsi au 30 avril 1939, fin de l'année fiscale, nous avions en caisse la majeure somme de \$261,480. Pour terminer l'année et remplacer les comptes recevables non perçus, nous avons dû aller aux banques et y emprunter \$18,520,514. En plus il y avait en taxes payées en avances sur les taxes dues, une somme de \$2,514,411. De plus les avances faites provenant d'autres fonds s'élevaient à \$1,810,883. Soit donc un total de \$22,645,608, ce qui laissait, en déduisant la caisse de \$261,481, une somme de \$22,384,127 due soit aux banques soit aux autres fonds municipaux. Ce qui d'ailleurs ne comprenait pas \$24,000,000 empruntés aux banques et cet excédent des dépenses.

Au 30 avril 1940, soit à la fin de l'année fiscale de 1939-40, la situation a commencé à s'améliorer, car au lieu de devoir \$22,384,127, la ville devait \$19,921,146 dus aux banques.

En 1941 nous avions en caisse \$1,402,362 et des avances d'autres fonds de \$2,521,402, soit donc en caisse \$3,923,764. Les emprunts aux banques étaient de \$17,724,506, avec seulement \$49,273 en taxes payées d'avance, soit un total de \$17,773,779 ou une situation liquide de \$13,848,015, ce qui veut dire \$7,000,000 de moins que la situation liquide de 1939.

Pour l'année qui se termine aujourd'hui nous nous attendons d'avoir en caisse une somme de \$4,800,000, une avance de \$2,400,000; des autres fonds, de \$1,415,109, avec aucune taxe payée d'avance. Soit donc une situation liquide de \$7,215,109, ou une amélioration sur ce point de près de \$15,000,000 comparée à celle de 1939.

M. Oscar Drouin demande si les dépenses courantes de la ville sont rencontrées maintenant par les revenus courants. M. Asselin répond que depuis deux ans toutes les dépenses sont payées à même les revenus courants. Au 30 avril 1940 la dette nette de la ville était de \$207,531,260.67; or, au 31 octobre 1941, la dette nette est de \$205,066,061.09. Au cours de l'année présente, dit M. Asselin, nous avons payé certaines obligations en série à même les revenus courants et le compte de réserve.

M. Leduc. — Mais vous enlèvez le fonds d'amortissement de \$4,500,000 par année qu'autrement la ville versait et qu'elle ne paie plus maintenant?

M. Asselin. — Oui. M. Asselin continue et dit qu'il n'y a plus maintenant que 220 familles sous le secours directs contre 4,646 il y a un an. Cette année le coût a été de \$31,000 depuis le 1er janvier au 18 avril 1942. L'an dernier la ville avait dû débours \$861,268.

M. Marler

M. George Marler, député de Westmount, et vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, parle ensuite lui aussi de la situation financière de la métropole. Il déclare d'abord que le régime municipal inauguré en 1921 avait hérité d'une dette consolidée de \$119,000,000 et que la Commission des affaires municipales, en prenant le contrôle en 1940, trouvait une dette de \$269,000,000. Il ajoute que la situation était devenue telle que les prêteurs avaient perdu confiance. La ville actuellement a des obligations sur un montant de \$26,000,000, sans compter les em-

prunts aux banques, obligations sur lesquelles la ville paie les intérêts.

M. Marler parle ensuite de l'héritage de créances qui sont comptées dans l'actif de la ville, et il se dit convaincu que les réserves établies par les administrations antérieures pour les pertes de créances douteuses étaient à court d'environ \$10,000,000. "Il faut admettre aussi, dit-il, que la ville n'est pas obligée, depuis deux ans, de verser au fonds d'amortissement une somme d'environ \$4,600,000 par année, obligation dont la décharge est le gouvernement provincial. La ville ne pourrait pas faire ces paiements, parce que ses revenus sont insuffisants, à moins d'imposer de nouvelles taxes. Mais il faudra recommencer le versement de ces paiements, l'an prochain, et le fardeau sera beaucoup trop lourd, si la ville ne peut pas venir à une entente avec les obligataires sur un projet quelconque de refinancement. Il faut comprendre que les contribuables sont surchargés de taxes et qu'arrive un moment où il faut établir un plafond sur les taxes que doivent payer les citoyens. Or, si on n'arrive pas à conclure un plan de refinancement, il faudra forcément augmenter les taxes de la ville en imposant de nouvelles taxes, pour reprendre le paiement des sommes à être versées au fonds d'amortissement.

M. Marler continue en disant que la ville devra faire face à des échéances d'obligations pour un montant approximatif de \$100,000,000 d'ici dix ans, soit \$10,000,000 par année, et il déclare qu'une entente avec les créanciers s'impose le plus tôt possible, parce qu'il est prouvé que la ville ne pourra équilibrer ses comptes, à cause des difficultés de la présente période de guerre.

Le vice-président de l'exécutif poursuit en disant que l'administration actuelle a tâche d'assainir les finances de Montréal et qu'elle veut garder les surplus d'administration pour les mauvais temps. Il parle aussi de la réduction de l'estimation foncière de \$983,000,000 à \$890,000,000 pour la prochaine année fiscale, ce qui aggrave les difficultés des administrateurs. Parlant du budget de 1942-43, il déclare que les propriétaires paient une somme d'environ \$30,000,000 sur \$50,000,000, sans compter les taxes spéciales pour améliorations locales. Il ajoute que l'administration a pu, cette année, libérer \$500,000 de plus, si le taux revient à \$1.35 par \$100, et que les commissions scolaires perdront, de ce fait, environ \$1,300,000. Ici M. Hector Perrier, secrétaire provincial, fait remarquer que cette diminution augmentera de \$350,000 environ le déficit des écoles protestantes et d'environ \$1,000,000 celui des écoles catholiques de Montréal, ce qui aggrave considérablement le problème.

M. Roberge

M. Lactance Roberge, directeur du service des finances de Montréal, invité à prendre la parole, s'entend à une explication, en disant que la réduction de \$2,500,000 qu'a mentionné M. Asselin sur la dette était une réduction effective, malgré la suspension des paiements au fonds d'amortissement, et que cette réduction s'applique à la dette nette, soit les obligations en circulation. Il dit ensuite que le budget de \$50,731,000 pour l'année 1942-43 est de \$2,000,000 moins élevé que celui de l'an dernier, et que cette réduction a pu se faire par une compression réelle des dépenses d'administration, telles que chômage, économie dans l'administration des services municipaux et réduction du personnel. M. Roberge dit ne pouvoir donner par cœur toutes les réductions opérées dans l'administration, mais qu'il pourra les fournir au comité des bills privés.

Répondant à une question de M. Leduc, M. Roberge dit que par les pouvoirs de taxation que lui a conférés Québec, la ville a retiré, l'an dernier, \$250,000 de la taxe sur les radios, \$325,000 de la taxe d'eau sur les automobiles et \$1,975,000 de la taxe sur le revenu. Il fait remarquer que cette taxe est maintenant abolie.

M. Roberge, répondant à M. J.-A. Francoeur, député de Mercier, dit que le montant de taxe d'eau et d'affaires dû à la ville, le 31 octobre dernier, était de \$6,500,000, mais que la perception s'est beaucoup améliorée depuis. Il ajoute que le chômage a coûté, cette année, à la ville environ \$1,000,000 de moins.

Les Hommes d'affaires du Nord

M. le notaire Léonard Léger, président de l'Association des hommes d'affaires du Nord, expose le projet soumis par cette association pour modifier le mode d'administration.

La ville serait divisée en cinq quartiers, chacun élu cinq conseillers et un commissaire. Ces cinq commissaires formeraient la commission administrative, laquelle élirait son président. Le maire serait élu par la population en général. Le terme d'office de tous ces élus serait de trois ans. Le conseil constituerait un corps législatif. Le maire assisterait aux réunions de la commission administrative avec voix délibérative, mais sans droit de vote. Il recevrait dix mille dollars par année, les commissaires \$3,000, les commissaires \$5,000 en plus de leur indemnité de

conseiller, et le président aurait \$5,000, en plus de son indemnité de conseiller. Il y aurait une commission du service municipal pour l'engagement et la rétribution des employés. Le contrôle de la commission municipale resterait.

M. Drouin propose qu'on commence l'étude des articles du bill. Or suspend l'examen des articles 1 et 2, et on adopte l'article 3 qui donne au seul comité exécutif le droit d'adopter toute résolution sur toutes matières relevant de la commission des transports du Canada et à donner aux agents de la cité toutes les instructions voulues relativement à ces résolutions, de plus à accorder des certificats de police d'assurance acquittée aux pompiers qui peuvent y avoir droit en vertu de la résolution du conseil du 18 janvier 1937.

M. Perrier demande ensuite aux administrateurs de Montréal de préparer pour mardi prochain, des renseignements sur les élections inscrites sur les listes électorales municipales des élections de 1940, si, dans le quartier où on a tenu des élections de conseillers, le vote qui a été donné, combien de votes donne pour la mairie et dans chacun des quartiers.

On rejette sans discussion l'article 4, qui disait ce qui suit: "Les directeurs de services sont placés sous la juridiction des membres du comité exécutif qui déterminent à quel membre du comité exécutif tel chef de service est soumis, et une fois nommé, pour tel membre du comité exécutif, tel chef de service devient l'adjoint dudit membre du comité exécutif".

Couvre-feu

On suspend l'étude des articles 5 et 6 pour étudier l'article 7 qui donne au conseil le pouvoir de décréter le couvre-feu pour les enfants de moins de 16 ans, à partir de 10 heures de l'heure avancée.

Ce pouvoir est demandé par différentes organisations. M. J.-A. Francoeur approuve la clause car elle est de nature à aider les parents pour faire respecter leur autorité.

M. Perrier se demande si on tient assez compte de la situation présente, qui est plutôt anormale et présente de ce chef de nombreuses difficultés. Il faut songer par exemple qu'un grand nombre d'enfants de moins de 16 ans vont le soir aux écoles techniques, les conférences spéciales, distributions de prix. Il faudrait peut-être mieux insister sur le côté éducatif. Il n'y a pas suffisamment de constables disponibles. Et puis, il faut d'abord que les parents prennent leur responsabilité.

Pour quelques abus que l'on veut corriger, on causerait certainement une multitude d'embarras assez compliqués.

M. Georges Caron, député de Maisonneuve, se prononce contre le projet.

M. Goyette, leader du conseil expose qu'il s'agit simplement de donner au conseil le pouvoir de passer un règlement; et le conseil devra à apporter les restrictions nécessaires.

M. Perrier estime qu'enlever les sanctions, tel que propose M. Goyette, fait que le projet ne rime plus à rien, et que ça devient simplement du "bluff". Il n'est pas en faveur d'une mesure que l'on réduit de façon à jeter de la poudre aux yeux, pour embêter les parents.

M. René Chaboult, député de Lotbinière, défend le projet en faisant remarquer qu'à l'époque présente de mobilisation et de mouvements de soldats, cela pourrait éliminer bien des ennuis.

M. Raynault est d'avis qu'on devrait avoir l'affaire à la semaine prochaine et défendre le projet. On prend le vote, qui rejette la clause par 17 contre 6.

Le comité s'ajourne ensuite à ce matin.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 3 MAI

INVENTION DE LA SAINTE CROIX, double 2e cl. (rouge). Messe: Nos autem, rite pascal, avec G. et Cr. (vers la fin de l'épître, l'Évangile): 2e or. du Dim. IV (et 3e M. commandé pro re grati); préface de la Croix; dernier Ev. du dim. — Aux II Vêpres dans l'hymne *Veritas Regis*: on chante à genoux la 6e strophe *O crux, ave, spes unica*, *Paschale qui fers gaudium...* mém. de sainte Monique Veuve (I Vp.: rite pascal) et du dim. IV.

Conférence de Saint-Exupéry

Voici la dernière liste des personnes qui assisteront ce soir, vendredi, à 8 h. 45, la conférence que donnera M. Antoine de Saint-Exupéry, le célèbre écrivain aviateur, à l'Auditorium du Plateau:

MM. Paillet-Morin, Jean Tremblay, Ernest Paillet-Morin, Fernand Léger, Edouard Fauré-Survery, Roland Lebeau, Lestellier de Saint-Just, M.-C. Dubuc, Dr. Josseland, M. Ravie, Léopold Lamarre, Fernand Lébeau, M. LeBlanc, M. Paré, M. Plamand, M. et Mme Maurice Hudon, Mmes Oscar Beaudoin, Paul Baby, M. Roy, Robert de Massy, André Monin, M. Ménard, M. Martel, Marcelle Barthe, M. Ménard, M. Toulgnot, L.-T. Fournier, Dr. Donat Goggin, M. Arthur Vallée, M. Maurice Goggin, Henri Rainville, Robert de Massy, Jean Chauvin, Dr. J.-N. Roy, Mme B.-D. Simpson, Mme Pierre Rolland, M. Armand Voisin, M. Jean Desroches, Mme Armand Voisin, M. Pierre Dagenais, M. Lucien Groux, Mmes Thérèse Gravel, Marcel Beaulac, Maurice LeBlond, Gaston Malin, J. Zimmerman, Mme André Vennart, Mme P.-H. Brisebois, Mme Antonio Sénécal, Mlle M. Bumbay, Mlle J. Boudreau, Mlle M. Paré, Mlle Marguerite Lalonde, Mlle M.-L. D'Auteuil, Mlle de la Tour Fondue, Mme R. Renaud, Mme Alex Gout, Mme J.-A. Lalonde, Mme J.-P. Landolt, MM. Victor Pagné, Gaudias Raymond, Antonio Groux, Gratien Gélinas, M. Enfosy, l'abbé Lemaitre, J.-R. Gervais, Oscar Roy, Paul Valliancourt, J.-B. Gagné, Fernand Croteau, J.-E. Perreault, Emile Vienne, Georges Lecart, J.-C. Thivierge, Marcel Allard, J.-T. Legault, L.-J. Loranger, André Boyer, L.-C. A. Brosseau, Edouard Landry, René Deguire, Ernest Tétreau, Marcel Nougier, C. Dubuc, Mgr Olivier, M. Desautels, M. Bertrand, Mesdames A.-B. Hamelin, Pauline Cusson, Rodolphe Lemaire, Baxter Richer, M. Laporte, Gilberte Leduc, Madeleine Bodier, M. Ménard, Charlotte Tassé, Beaugrand-Vallancourt, Estelle Mauffette, Pauline Contant, Jacqueline Trépanier, Paul Buchanan, Monique Stott, Gertrude Lamarre, M. M. Drapeau, Roméo Delcourt, l'abbé Yon, Charles-H. Lussier, René Morin, Marcel Oulmet, Marcel Pasquin, l'abbé Yon, Guy Gauthier, M. LeBlanc, R. P. Tremblay, Pierre Bouché, H. Dolive, Jean-Paul Pageau, Jean Cusson, M. Deschênes, Mmes Marie-Louise, Marcelle Deschênes, Stewart McNeil, etc.

Session provinciale

Nouveaux juges et nouveau procureur général?

M. Duplessis propose M. Léon Casgrain à la succession de M. Girouard

Ajournement à mardi

Québec, 1er. — Au début de la séance d'après-midi à l'Assemblée législative, M. Adélard Godbout a présenté une motion pour permettre au comité des bills privés de siéger vendredi, même si la Chambre ne siège pas. Il s'agit de l'étude du bill de Montréal que l'on veut continuer aujourd'hui.

La succession de M. Girouard

La Chambre discute ensuite le bill Girouard pour créer deux nouveaux districts judiciaires dans Rouyn-Noranda et Temiscamingue. M. Duplessis fait observer que cela fera 28 districts judiciaires en tout dans la province et que cela permettra sans doute de nommer de nouveaux juges. Il taquine le gouvernement sur les futures nominations. La rumour nomme comme candidats M. Bissonnette, président de la Chambre, et M. Girouard, procureur général. M. Duplessis suggère que M. Godbout choisisse M. Léon Casgrain comme successeur de M. Girouard, car, dit-il, le premier ministre n'a pas été juste pour M. Casgrain. Il y a aussi M. Côté, ministre des Terres et Forêts, qui veut aussi la succession de M. Girouard, ou être juge. Sans compter le trésorier provincial qui est bien fatigué et qui veut être juge, alors que M. George Marler attend avec confiance sa succession; peu importe que le Banc soit embêté pourvu que la province soit débarrassée!

"Le premier ministre, dit M. Duplessis, n'a pas été juste pour M. Léon Casgrain. Quand M. Drouin a voulu être ministre, c'est alors que le premier ministre aurait dû répondre "non" au lieu que maintenant, c'est M. Drouin qui a dit "non", ce qui a bien ennuyé le premier ministre. M. Casgrain, lui, se battait en Chambre, avec grande loyauté, pour M. Godbout et celui-ci n'a pas été reconnaissant comme il l'aurait dû. M. Duplessis continue à taquiner le premier ministre qui répond que M. Casgrain a de grandes chances.

Motions

Le bill est adopté sur division en troisième lecture, puis on adopte une motion de M. Osmose Gagnon pour production de documents sur les coupes de bois abusives qui se font dans les rangs 13 et 14 dans Sainte-Paula, comté de Métépédia.

La motion est adoptée.

On adopte ensuite trois autres motions sans discussion.

La première, de M. Roméo Lorrain, demande des détails sur les augmentations de salaires accordées aux employés du gouvernement.

La deuxième, de M. Antonio Talbot, réclame la production des arrêtés ministériels concernant M. A. P. Williams, ancien assistant-trésorier provincial.

La troisième, de M. Paul Gauthier, demandant le remboursement des droits payés par les promoteurs du bill concernant la colonie de vacances Sainte-Jeanne d'Arc.

La voirie

La Chambre passe alors à l'étude des crédits du ministère de la voirie. Ils sont au total de \$17,170,000. On ne suspend qu'un item de \$495,000 pour dépenses générales.

Dès le début, le chef de l'opposition fait l'éloge de M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la voirie, qui siège au côté de M. Girouard, pour lui fournir les renseignements que le ministre peut ignorer et que la gauche réclame.

Le sous-ministre actuel, dit M. Duplessis, est un honnête homme. C'est, de plus, un travailleur. Il n'a jamais tenu compte de son temps. Je dois dire qu'il a toujours bien administré son département dans les limites de ses pouvoirs.

Les principales critiques du chef de l'opposition portent sur la Voie St-Wilfrid-Laurier. Pour relier St-Hyacinthe à l'Etat de New-York, dit-il, on n'a pas eu craint de traverser des marécages. Les travaux ont coûté excessivement cher. Dans l'Etat de New-York, la route aboutit à un champ de pacage. Pas même un chemin de sortie. Dans cette entreprise on a fait preuve d'imprévoyance et on a englouti des sommes colossales.

M. Duplessis ne conteste pas que les autostrades peuvent avoir du bon, mais que chez nous, il est important de relancer tout d'abord les grands centres. De plus, pour attirer les touristes, il ne faut pas faire passer les routes en arrière des villages. Les visiteurs s'intéressent au caractère particulier de chaque localité, de chaque région.

Le chef de l'opposition parle ensuite des œuvres accomplies par l'Union Nationale dans le domaine de la voirie. Il rappelle tout particulièrement que douze traverses à niveau, sur la route Montréal-Québec et 24 ou 25 dans la province ont été supprimées.

M. Hormis les Langlais intervient à son tour pour demander des travaux de voirie aux Iles-de-la-Madeleine.

M. Duplessis taquine M. Girouard qui administre trois ministères, alors que le gouvernement a sept ministères sans portefeuille qui peuvent être utilisés. Le ministre de la voirie est malade, dit-il, le procureur général est à moitié mort et on n'en tient pas compte. Ce n'est pas raisonnable.

M. Osmose Gagnon profite de la circonstance pour réclamer la réfection de la route Sainte-Flavie-Mont-Joli.

La Chambre s'ajourne à mardi après-midi pour permettre l'étude du bill de Montréal dans la soirée et à 10h. 30, ce matin.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal

Un beau ralliement

Mille scouts fêtent le Pape

Dimanche, il y a quinze jours, tous les scouts de notre diocèse fêtaient le Pape. Ils agissaient ainsi chaque année. Car le scout est loyal à ses chefs et tout scout se dit: mon chef spirituel, c'est le Pape. Voilà pourquoi dimanche dernier, dès 1 heure, des scouts se rencontrèrent, fraternisant dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception. Il en venait de partout, des quatre coins de la ville, de la campagne, des villes environnantes. Des troupes et des troupes se croisaient, se saluaient, joyeuses. On reconnaissait chacune d'elles à son foulard. Des Chefs se donnaient la main gauche. Des gamins regardaient défiler ces chic garçons, les suivaient d'envie jusque dans la salle vraiment trop petite pour contenir une pareille masse bruyante, chantante. Des chansons partaient de tous côtés. D'autres répondaient, reprenaient le refrain. Tout le répertoire y passait. Au milieu, d'autres groupes dansaient. Comme jamais, tout le monde sentait que le scoutisme, franchement synonyme de joie, de fraternité.

Soudain, la corne se fit entendre. Silence. C'était notre Commissaire qui ouvrait la réunion. On chanta: O Canada. L'hymne national entonné par ce millier de garçons au garde à vous, bien droits, saluant, c'était magnifique à entendre, à voir. Un ami me souffla à l'oreille: le commencement à comprendre votre mouvement. Et vinrent des jeux où les troupes s'affrontaient, rivalisaient d'ardeur tout en se rappelant la loi courante dans ces tournois: vouloir vaincre, savoir perdre. Ils furent interrompus un moment par l'arrivée de notre Commissaire général Léon-Mercier Gouin, et notre aumônier diocésain, M. le chanoine Raoul Drouin, entrant dans la salle au milieu des applaudissements.

Vers quatre heures commença le feu de camp. Il y eut deux numéros particulièrement remarquables. Les scouts du collège Grasset présentèrent le jeu des Corsaires, sketch où se mêlent la mime, la danse, la chanson. Ce fut vraiment très bien. Ces huit garçons bien campés emportèrent le morceau avec un entrain, une aisance franchement remarquables. Il faut les féliciter. Entre les différents numéros, la masse reprenait des refrains entraînants. A la fin, le Père Lucien Leroux, C.S.V., mena un choeur parlé, écrit par lui-même, qui illustrait magnifiquement les bienfaits opérés par saint Pierre et tous ses successeurs jusqu'à Pie XII. Le Pape des scouts, celui qui dit: Vous les scouts, vous êtes les premiers parmi les premiers dans l'avant-garde de l'Action catholique. Quelle chaleur les scouts mettaient à crier avec les acteurs: vive le Pape.

Sur la fin de l'après-midi, tous montèrent à la chapelle, où le Père Maurice Beaulieu, S.J., aumônier scout de la paroisse, officia au salut au Très-Saint Sacrement. On entonnait avec conviction les cantiques scouts.

Notre aumônier diocésain prit la parole. Il souligna d'abord le but de cette réunion: fêter seulement le 25ème anniversaire de la consécration épiscopale de notre Souverain Pontife. Tout scout doit lui rendre un culte spécial, l'aider chacun selon sa mesure dans sa mission qu'il a d'évangéliser le monde, prier pour lui. A l'exemple des chevaliers, il prend une attitude chevaleresque vis-à-vis de la papauté, de la hiérarchie de l'Eglise. Propageons les directives qu'elle donne au monde par la voix de son Chef. Soyons des disciples convaincus du Christ.

Puis, la réunion terminée, tous les scouts se dispersèrent, chacun ayant la même pensée: quand nous nous rencontrerons nous encore une fois? Cette journée profitable à tous prouva la puissance du scoutisme, l'emballement qu'il jetait au cœur du garçon, ses résultats. Ce mouvement, si on lui donne confiance, si on l'appuie d'un cordial

La Semaine de la Mutualité

Funérailles de Mme J.-H. Renaud

Les sociétés mutuelles d'assurance-vie du Canada et des Etats-Unis, au nombre de plus de 225, ont choisi la semaine du 9 au 16 mai comme la Semaine de la Mutualité. Durant ces quelques jours, elles feront une propagande intensive, par le moyen de la presse et de la radio, en faveur de l'assurance mutuelle.

Le comité de la Survivance française désire attirer l'attention de nos compatriotes durant cette semaine sur la situation économique de notre race en général et sur nos sociétés mutuelles acadiennes, canadiennes-françaises et franco-américaines en particulier.

Un de nos membres, M. Hector Ménard, secrétaire-trésorier de l'Union Saint-Joseph du Canada, prononcera une causerie préparatoire à cette semaine sur le rescap français de Radio-Canada, le 2 mai, de 7 h. 15 à 7 h. 30 p.m. D'importantes émissions auront lieu à différentes postes locales.

Le comité, de concert avec nos principales sociétés mutuelles, distribuera dix mille dépliantes de propagande sur le sujet. Ces dépliantes seront de nature à intéresser vivement nos compatriotes. Les journaux ont bien voulu accepter de collaborer à cette organisation française au sein de la Semaine de la mutualité.

Paul-E. GOSSELIN, ptre,

secrétaire général

Rétablissement du service aéroportal entre le Canada et les Etats-Unis

Ottawa, 1er. — La déclaration faite par M. William P. Mulock, C.B., député, ministre des Postes, que le service aéroportal transatlantique entre le Canada et le Royaume-Uni, via Terre-Neuve et l'Irlande septentrionale, va être repris immédiatement, réjouira sans doute des milliers de Canadiens. La fréquence du service sera de deux fois par semaine, dans les deux directions, mais à cause des conditions actuelles, il n'est pas possible de fournir des renseignements quant aux dates et autres détails. La reprise du service aéroportal entre le Canada, l'Irlande et Terre-Neuve, suspendu depuis les premiers mois de la guerre, rapprochera les Canadiens de leurs parents et amis outre-mer, et ce service sera plus rapide que le service actuel via Lisbonne, Portugal.

On s'attend à ce que les avions traversant l'Atlantique, une distance de 2,500 milles, en 24 heures environ et que grâce aux correspondances avec le réseau aéroportal transatlantique, la côte canadienne du Pacifique ne sera qu'à deux jours du Royaume-Uni.

Le service est repris à une saison propice et l'été prochain, avec une température favorable, il devrait être très régulier et efficace. Le service aéroportal transatlantique fonctionnant de pair avec le service transatlantique permettra à toutes les provinces du Canada d'économiser du temps et de l'argent.

Un exemple frappant d'économie de temps par l'usage du service transatlantique nous est fourni par le service aéroportal transatlantique fonctionnant il y a quelques années. A ce temps-là, les vêtements de Paris, apportés dans les vitrines des magasins de Vancouver dans l'après-midi du lundi suivant, étaient livrés à l'après-midi du mardi au Royaume-Uni et l'Irlande et de 30c par 1-2 once ou fraction de demi-once. Ceci comprend le transport aérien au Canada, et la chose est nécessaire. En préparant des correspondances-avion pour outre-mer, le public devrait avoir soin de se servir de la papeterie légère qu'on peut se procurer pour ce genre de communications. Les objets de correspondance destinés à être transportés par ce service doivent porter la mention: Par avion transatlantique.

Feu M. l'abbé

A. Labranche

Saint-Hyacinthe, 1er (D.N.C.) — M. l'abbé Argimir Labranche, prêtre à sa retraite, est décédé ces jours derniers à Saint-Eugène de Grantham, à l'âge de 67 ans et 6 mois. Le défunt ne laisse qu'un veuf, Mlle Angèle Labranche, un neveu et deux nièces. Il était né à Saint-Guilhem d'Upton, fils de Jean-Baptiste Labranche, menuisier, et de Marie Trudel. Après ses études à Nicolet, il fut ordonné prêtre, S. E. Mgr Gravel, le 25 juillet 1903. Dans les premières années de son ministère, il fut vicaire à Saint-Guilhem, à Saint-Pierre-le-Bec-quets et à Saint-Médard.

encouragement, pourrait bien devenir avant longtemps, dans notre éducation une force. J. M. L.

Nouveau service aérien avec Terre-Neuve

Air-Canada inaugure aujourd'hui sa nouvelle ligne aérienne qui reliera le pays à Terre-Neuve, uniront M. C.-E. Bellerose, aumônier général de la compagnie des Lignes aériennes Trans-Canada. Ce nouveau parcours se fera de Moncton, N.B., à St-Jean, Terre-Neuve, via Sydney, N.E., et Gander, Terre-Neuve. Il y aura une envolée par jour dans les deux sens. Ce nouveau service favorisera beaucoup les mesures de défense conjointe des deux pays tout autant que les intérêts commerciaux.

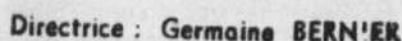
M. Bellerose affirme que le trafic air-express sera considérable et régulier entre le Canada et Terre-Neuve et avec le travail de développement présentement en cours à Terre-Neuve, ce nouveau service stimulera grandement les affaires.

En outre, continue M. Bellerose, Air-Canada profitera de cette ligne pour favoriser de son service de messageries divers centres industriels du Cap-Breton et de la Nouvelle-Ecosse, y compris Sydney, Glace-Bay, New-Waterford.

Nombre de consignations en provenance des Etats-Unis et à destination de Terre-Neuve ne manqueront pas de se prévaloir de ce grand avantage que représente le transport rapide par voie des airs.

Commandant du camp Borden

Ottawa, 1er — Le ministre de la Défense Nationale, M. Ralston, annonce la nomination du brigadier A. C. Spencer, ancien commandant de la seconde brigade blindée, 5e Division canadienne (blindée), au poste de commandant du camp Borden. Il remplace le brigadier George E. McGuig, qui assume le commandement de la zone Hamilton-Niagara en remplacement du colonel R. E. Smythe, D.F.O., M.C., lequel est appelé au quartier général de la Défense



Ce journal est imprimé au no
Notre-Dame est, à Montréal, par
merie Populaire (à responsabilité
éditrice-propriétaire. — Georges



Vendredi, 1er mai 1942

Principaux programmes canadiens

ÉMISSIONS SPÉCIALES À L'OCCASION DU 100^e ANNIVERSAIRE

A RADIO-CANADA:

À l'occasion du 100^e anniversaire de Montréal, Radio-Canada transmettra au cours du mois de mai des sketches historiques dont la rédaction a été confiée à des écrivains connus. Ces sketches évoqueront les grands faits de l'histoire de Montréal et seront diffusés par les postes du réseau français de Radio-Canada les 1^{er}, 3, 5, 10, 17, 22, 24 et 29 mai. Des sociétés chorales, à savoir la Petite Mairie de Montréal et le Chœur Lavallois-Saint-James, prendront part à ces fêtes radio-phoniques. La Petite Mairie de Montréal, qui dirige le R. P. Bernier, S.J., en sera le chef d'orchestre. Le Chœur Lavallois-Saint-James est également à l'origine d'un programme. Hector Gratton a écrit la musique de ces différents sketches. Bref, ce sera un événement à la radio, tant par le choix et la rédaction des sketches que par l'interprétation générale. En voici le programme:

LE VENDREDI, DE 8 H. À 9 H. DU SOIR

1^{er} mai: Je Me Souviens: Le feu au ciel. Texte de Félix Leclerc, musique de Hector Gratton. 2^e mai: Je Me Souviens, dédié à la Jeunesse étudiante du Canada. Texte de Félix Leclerc, musique de Hector Gratton.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	730 Newbridge family.	545 Singing Sam.
4.00 Le quart d'heure des malades.	745 Les livres.	6.00 Programmes.
4.15 Musique.	8.00 Commentaires.	6.10 Town crier.
4.30 Radio-College.	8.05 At Manning depot.	6.15 Nouvelles-éclair.
5.00 Heures du thé.	8.30 Chants de marche.	6.25 What's happening.
5.15 Penitence.	9.00 L'heure de la radio.	6.30 L'heure de la radio.
5.30 Musique.	9.05 Theatre of the air.	6.45 Danse.
5.45 La Marmaille.	10.00 Voices of victory.	7.00 Musique.
6.00 Programmes.	10.05 Chant. Romanelli.	7.05 Nouvelles de Hollywood.
6.05 Programmes de soir.	11.00 Radio-journal.	7.15 L'Union Troy.
6.10 Sport.	11.15 World affairs.	7.30 Danse.
6.15 Nouvelles.	1.30 Nouvelles de B.C.	7.45 Sport.
6.30 Lionel Parent.	1.35 Nouvelles de B.C.	8.00 Les we forget.
6.45 Intermède.	1.40 La pièce du jour.	8.05 Arous happening.
7.00 Pension velder.	1.45 C'est la vie.	8.10 Flying for freedom.
7.15 Un homme et son p...	1.50 Tante Lucie.	8.15 Studio.
7.30 Nouvelles françaises.	2.00 Danse.	8.20 Chant.
7.45 M. Balthazar.	2.05 Danse.	8.25 Nouvelles.
8.00 Je me souviens.	2.10 Danse.	8.30 Chantons françaises.
8.30 Prisonniers de guerre.	2.15 Danse.	8.35 La chanson.
9.00 Heures de la radio.	2.20 Danse.	8.40 Résultats du hockey.
9.30 The Cosmopolitans.	2.25 Danse.	8.45 Nouvelles.
10.00 Orch. Hopkins.	2.30 Danse.	8.50 Chantons françaises.
10.30 Rex Battle au piano.	2.35 Danse.	9.00 La chanson.
10.45 Voix françaises.	2.40 Danse.	9.05 Résultats du hockey.
11.00 Nouvelles.	2.45 Danse.	9.10 Nouvelles.
11.15 Sport.	2.50 Danse.	9.15 Chantons françaises.
11.30 Poèmes symphoniques.	2.55 Danse.	9.20 La chanson.
CBM-940 kilocycles		
4.00 Nouvelles.		
4.15 Musique.		
4.30 Présence d'Union.		
4.45 Musique.		
5.00 Front line family.		
5.15 La radio de soir.		
5.30 Musique.		
5.45 Trio vocal.		
6.00 Little Orphan Annie.		
6.15 Radio-journal.		
6.30 Sport.		
6.45 Intermède.		
7.00 Nouvelles de B.C.		
7.15 Commentaires.		
7.30 A la mat. - of fact.		
7.45 Pianistes.		

Samedi, 2 mai 1942

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	6.15 Radio-journal.	6.30 Nouvelles.
7.30 Nouvelles.	6.45 Nouvelles de B.C.	7.00 Troop time.
8.00 Radio-journal.	7.00 Troop time.	7.15 A la radio.
8.15 Élévations.	7.15 A la radio.	7.30 Concert d'orchestre.
8.30 Programme musical.	7.30 Concert d'orchestre.	7.45 Commentaires.
9.00 Pot-pourri.	7.45 Commentaires.	8.00 Nouvelles.
9.30 Chansons.	8.00 Nouvelles.	8.05 With the troops in Britain.
9.57 Nouvelles.	8.05 With the troops in Britain.	8.10 Shanties the wealth.
10.00 Heures symphoniques.	8.10 Shanties the wealth.	8.15 London la calling.
11.00 Orch. Mainp.	8.15 London la calling.	8.20 Sketch.
11.21 Maitres de la musique.	8.20 Sketch.	8.25 Orch. LaSalle.
Midi Musique.	8.25 Orch. LaSalle.	8.30 Star party.
12.15 Nouvelles françaises françaises	8.30 Star party.	8.35 Radio-journal.
12.30 Chansonnettes.	8.35 Radio-journal.	8.40 Chansons.
12.59 Signal-horale.	8.40 Chansons.	8.45 Chansons.
1.15 Chansonnettes.	8.45 Chansons.	8.50 Chansons.
1.30 Réveil rural.	8.50 Chansons.	8.55 Chansons.
2.00 Fantasy in melody.	8.55 Chansons.	9.00 Chansons.
2.30 Intermède.	9.00 Chansons.	9.05 Chansons.
2.45 G. Gary, chanteur.	9.05 Chansons.	9.10 Chansons.
2.55 Here's to you.	9.10 Chansons.	9.15 Chansons.
3.00 From New England to you.	9.15 Chansons.	9.20 Chansons.
3.15 Musique.	9.20 Chansons.	9.25 Chansons.
3.30 Intermède.	9.25 Chansons.	9.30 Chansons.
3.45 Chef-d'œuvre de la musique.	9.30 Chansons.	9.35 Chansons.
4.00 Orch. Dorsey.	9.35 Chansons.	9.40 Chansons.
4.15 Musique.	9.40 Chansons.	9.45 Chansons.
4.30 Danse.	9.45 Chansons.	9.50 Chansons.
4.45 Musique.	9.50 Chansons.	9.55 Chansons.
4.55 Radio-journal.	9.55 Chansons.	10.00 Chansons.
5.00 J. Cavali, chanteur.	10.00 Chansons.	10.05 Chansons.
5.15 Chansons.	10.05 Chansons.	10.10 Chansons.
5.30 Musique.	10.10 Chansons.	10.15 Chansons.
5.45 Radio-journal.	10.15 Chansons.	10.20 Chansons.
5.55 Chansons.	10.20 Chansons.	10.25 Chansons.
6.00 Musique.	10.25 Chansons.	10.30 Chansons.
6.15 Radio-journal.	10.30 Chansons.	10.35 Chansons.
6.30 J. Cavali, chanteur.	10.35 Chansons.	10.40 Chansons.
6.45 Chansonnettes.	10.40 Chansons.	10.45 Chansons.
6.55 Chansons.	10.45 Chansons.	10.50 Chansons.
7.00 Musique.	10.50 Chansons.	10.55 Chansons.
7.15 Musique.	10.55 Chansons.	11.00 Chansons.
7.30 Nouvelles françaises françaises de B.C.	11.00 Chansons.	11.05 Chansons.
7.45 Chronique parlementaire.	11.05 Chansons.	11.10 Chansons.
8.00 Questionnaire de la jeunesse.	11.10 Chansons.	11.15 Chansons.
8.15 La mine d'or.	11.15 Chansons.	11.20 Chansons.
8.30 Orch. de Melo.	11.20 Chansons.	11.25 Chansons.
8.45 L'orch. symphonique de Rochester.	11.25 Chansons.	11.30 Chansons.
8.55 Orch. LaSalle.	11.30 Chansons.	11.35 Chansons.
9.05 Variétés françaises.	11.35 Chansons.	11.40 Chansons.
9.15 A la radio.	11.40 Chansons.	11.45 Chansons.
9.30 Radio-journal.	11.45 Chansons.	11.50 Chansons.
9.45 Musique.	11.50 Chansons.	11.55 Chansons.
9.55 Chansons.	11.55 Chansons.	12.00 Chansons.
10.00 Musique.	12.00 Chansons.	12.05 Chansons.
10.15 Radio-journal.	12.05 Chansons.	12.10 Chansons.
10.30 Poèmes symphoniques.	12.10 Chansons.	12.15 Chansons.
10.45 Chansons.	12.15 Chansons.	12.20 Chansons.
10.55 Chansons.	12.20 Chansons.	12.25 Chansons.
11.00 Musique.	12.25 Chansons.	12.30 Chansons.
11.15 A la radio.	12.30 Chansons.	12.35 Chansons.
11.30 A la radio.	12.35 Chansons.	12.40 Chansons.
11.45 A la radio.	12.40 Chansons.	12.45 Chansons.
11.55 A la radio.	12.45 Chansons.	12.50 Chansons.
12.00 A la radio.	12.50 Chansons.	12.55 Chansons.
12.15 A la radio.	12.55 Chansons.	1.00 Chansons.
12.30 A la radio.	1.00 Chansons.	1.05 Chansons.
12.45 A la radio.	1.05 Chansons.	1.10 Chansons.
12.55 Signal-horale.	1.10 Chansons.	1.15 Chansons.
1.00 Radio-journal.	1.15 Chansons.	1.20 Chansons.
1.15 Canada calls for London.	1.20 Chansons.	1.25 Chansons.
1.45 Amica Canada.	1.25 Chansons.	1.30 Chansons.
2.00 L'heure symphonique.	1.30 Chansons.	1.35 Chansons.
2.30 Musique militaire.	1.35 Chansons.	1.40 Chansons.
2.45 Campus Capers.	1.40 Chansons.	1.45 Chansons.
2.58 Nouvelles.	1.45 Chansons.	1.50 Chansons.
3.00 Programmes.	1.50 Chansons.	1.55 Chansons.
3.15 Musique.	1.55 Chansons.	2.00 Chansons.
3.30 Lettres from wings.	2.00 Chansons.	2.05 Chansons.
3.45 A la radio.	2.05 Chansons.	2.10 Chansons.
4.00 Gentlemen from Britain.	2.10 Chansons.	2.15 Chansons.

Ondes courtes

MOSCOW — 6.15 p.m. — Émission en anglais — RKE, 11.8 még., 25.2 m.
LONDRES — 7.35 p.m. — Analyse des nouvelles — GSC, GSD.
LONDRES — 9 p.m. — Democracy marches: Live over here — GSC, GSD.
MOSCOW — 9.15 p.m. — Nouvelles en anglais — RKE, 11.8 még., 25.2 m.
MELBOURNE — 9.25 p.m. — American soldiers calling home — VLG-7, 13.23 még., 16.7 m.
SYDNEY — 9.25 p.m. — American soldiers calling home — VLG-2, 11.87 még., 25.2 m.
LONDRES — 10.15 p.m. — American Eagle Club — GSC, GSD.
GUATEMALA — 11 p.m. — Concert de la police nationale — TOWA, 9.68 még., 31 m.
MOSCOW — 11.15 p.m. — English period — RKE, 11.8 még., 25.2 m.
LONDRES — 11.45 p.m. — Nouvelles — GSC, GSD.

Principaux programmes américains

A WAF:
1.30 p.m. All out for victory.
3.00 p.m. Programmes de Nouvelle-Angleterre.

Au Saint-Denis

"Au Service du Tzar", qui prendra l'affiche samedi au cinéma Saint-Denis, est une production pleine de goût, d'art et de qualités dramatiques.

Ce film romantique est une œuvre supérieure. Il est très remarquablement joué par le couple Pierre Richard-Willm et Vera Korène. Vera Korène porte de superbes robes, elle est fort bien photographiée. Elle a grande allure et son jeu demeure toujours très émouvant. Pierre Richard-Willm est comme toujours très expressif et au jeu sobre. Excellentes silhouettes de Suzy Prim, intelligente comédienne, de Roger Karl, Junie Astor très amusante et de Marcel André.

Le second film à l'affiche sera "La Chanson d'une nuit", avec le célèbre ténor polonais Jan Kiepura qui applaudit tout récemment en concert à Montréal. Il est secondé par le comédien Lucien Baroux, Pierre Brasseur et la jolie Magda Schneider.

Lettres au "Devoir"

Nous publions que les lettres adressées aux communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La crise du logement

Montréal, 28 avril 1942.

M. L. S. D.
a-s du journal Le Devoir,
Montréal.

Cher monsieur,
Je vous remercie de votre critique de ma proposition d'un remède contre la disette de logements. Cependant, il aurait mieux valu — à mon point de vue — publier en même temps ma lettre, afin de laisser juger vos lecteurs eux-mêmes. Vous savez que souvent une critique sans publication de ce qui l'auteur expose, ne prend pas ce qu'elle expose. Ne prenez pas ceci pour un reproche, je vous en prie.

Je ne suggère pas le paiement de l'équivalent du loyer comme compris aujourd'hui par la majeure partie des gens (ensemble de la rente comme récompense pour l'emploi de la terre et l'intérêt pour l'argent investi dans la construction). Tout ce que les occupants des terrains de la ville paieraient à celle-ci serait la rente économique 5% par an de la valeur du terrain propre, établi par un marché libre; ne confondez pas avec l'évaluation arbitraire que la ville peut leur donner.

Le fait que nombre de ces lotissements sont aujourd'hui cultivés en jardins de guerre a sa valeur, mais pour cela vaut beaucoup moins qu'une habitation pour les sans-abri. Des cultures peuvent toujours se faire sur ce qui reste de vacant sur ces terrains, ou un peu plus loin s'il faut, sans inconvénient sérieux.

Ce qui vous semble périlleux dans ma suggestion l'est seulement parce que chaque dépense pour une amélioration que le propriétaire fait se trouve punie par une augmentation de contribution. Voilà la seule raison pourquoi nombre de ces abris temporaires restent sans être améliorés. Car vous trouvez très peu d'individus qui n'éprouvent pas de satisfaction à améliorer et à embellir leurs maisons. Cependant, la manière de répartir les impôts sur la valeur des constructions les empêche de se décider de le faire. Malgré ceci, la majeure partie de ces nouveaux propriétaires embellissent leurs habitations, j'en suis sûr; s'ils ne le font pas, ils seront tout de même requis de payer la valeur de la rente économique, car celle-ci est révisée à tous les cinq ans et l'augmentation de la population et les petits commerces qui s'ensuivent feront accroître ces valeurs foncières. Donc ce sera dans leur intérêt personnel de mettre leurs terrains à leur meilleur emploi ou rendement.

Mais s'il y a tant d'opposition à ce que les pauvres se construisent eux-mêmes leur gîte, quelle opposition sérieuse peut-il y avoir à laisser bâtir des entrepreneurs expérimentés, aux mêmes conditions, payer la rente économique du terrain? Ceci les mettra à l'ouvrage en un rien de temps. Mais de grâce, ne permettons pas que les gouvernements entrepreneurs leur exploitation: ils n'en feront rien de bon, comme le passé nous l'a souvent prouvé. L'État amène trop de parasites à nourrir par le travail des producteurs de richesses réelles. Laissons l'initiative privée nous pourvoir de ce que nous désirons dans une économie libre.

Votre bien sincère,
Oscar BOELENS

Conférences du professeur Wacław Lednicki

M. Wacław Lednicki, dont les conférences sous les auspices de l'ACFAS, annoncées pour le début d'avril, avaient dû être remises pour cause de maladie, sera à Montréal au début de mai.

Lundi et mardi soirs, à 8 h. 30, les 4 et 5 mai, dans la salle des conférences de l'Université de Montréal, le conférencier parlera de "Rome et Byzance dans les pays slaves" (lundi, 4 mai) et de "L'apocalypse romantique de la révolution" (mardi, 5 mai). M. Victor Barbeau présentera le conférencier le lundi 4 mai. Ces conférences sont ouvertes gratuitement au public.

Professeur de la chaire de littérature russe à l'Université de Cracovie, en Pologne, et professeur de langue et de littérature slaves à l'Université de Bruxelles, le professeur Lednicki est maintenant attaché à l'Université Harvard et directeur de la section slave de l'Institut oriental et slave de l'École libre des Hautes Études de New York. C'est l'une des plus grandes autorités de la littérature et des langues slaves.

Il joua un rôle actif dans la réorganisation de la politique polonaise et fut premier représentant de la Pologne à Moscou en 1918. L'œuvre du professeur Lednicki est très considérable. Elle comprend dix volumes et environ 70 études différentes en français, en anglais, en polonais et en russe.

A LA SCÈNE, AU CONCERT ET A L'ÉCRAN

LE THEATRE

Trois actes de Georges Feydeau

La Comédie de Montréal inaugurerait hier soir sa saison du printemps, en jouant le décapitant vaudeville de Georges Feydeau: La Dame de chez Maxim's. La salle était nombreuse et s'amusa fort des multiples aventures, des quiproquos les plus inattendus que l'auteur a semés dans sa pièce.

C'est du théâtre d'une époque révolue, diront quelques-uns. Pourtant il fait encore rire si l'on en a pu juger par la réaction des auditeurs, hier soir. La pièce a de l'âge, mais le rire qu'elle provoque est frais.

L'action est conduite à un rythme qui convient à l'œuvre. Mlle Germaine Groux joue avec brio le rôle de la Dame de chez Maxim's. Elle y met de la finesse autant que du piquant. On dirait que l'auteur lui-même lui a insufflé son personnage. La guide aux répétitions, Mlle Groux détaille aussi avec une voix agréable un chant de cabaret au cours de la pièce.

Gaston Dauriac, qui s'est spécialisés dans les rôles loufoques, est tout à fait à son aise au milieu des événements qui s'acharnent sur lui.

Régane des Rameaux, Pierre Durand, Clément Lallou, Roland Dardard et Yvette Brind'Amour donnent le meilleur d'eux-mêmes dans divers autres emplois.

Ceux qui veulent rire et oublier un peu les soucis de l'heure ont une adresse tout indiquée, le Monument National, où la Comédie de Montréal fête la venue du printemps avec une pièce amusante.

M. H.

Au His Majesty's

Un des plus célèbres magiciens que le monde ait connus depuis de nombreuses années viendra donner une semaine de représentation au théâtre His Majesty's, à partir de lundi, le 11 mai.

Il sera accompagné d'une troupe composée de 30 membres et présentera ses tours les plus fameux. Mentionnons seulement: le cheval qui disparaît, le tour du câble rigide, la jeune fille de Mars, le jardin enchanté, la fantaisie chinoise, les jeunes filles de nulle part, le soldat fantôme.

Blackstone est un magicien comme on n'en rencontre que deux ou trois par siècle. Partout où il a passé les spectateurs ont été émus par les tours qu'il réussit.

C'est un spectacle à ne pas manquer car c'est un spectacle inoubliable.

Au Loew's

Le film "To the Shores of Tripoli" prendra l'affiche dès aujourd'hui au cinéma Loew's. Les premiers rôles y sont tenus par John Payne et Maureen O'Hara. La distribution groupe également Randolph Scott, Nancy Kelly, William Tracy, Maxie Rosenbloom, Henry Morgan, Edmund Macdonald, Russell Hicks et Minor Watson.

Ce film en couleurs a été dirigé par Bruce Humberstone, qui dirige également le film "Sun Valley Serenade". Le scénario est basé sur un texte de Steve Fisher. John Payne y apparaît comme un fusilier marin américain. Le Marine Corps des États-Unis a collaboré à la préparation du film et plusieurs membres de cette unité réputée participent à l'action.

Comédie de Crozières à l'Immaculée-Conception

Sous les auspices de la Congrégation des Jeunes Gens sera donné, mardi le 5 mai, à 8 h. 30 du soir, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, "Un déraillement de chemin de fer", comédie en un acte de Crozières. Une troupe d'enfants interprétera une fantaisie en trois tableaux intitulée "Le chat botté", de Henri Ghéon.

"Les Chanteurs du Vieux Québec" présenteront leur concours à cette prometteuse soirée sous la présidence de R. P. Mailhot, S.J., curé. Les billets sont en vente au presbytère, tél.: AM. 1104.

(Comm.)

Au Princess

Le plus récent film de Joe E. Brown prendra l'affiche dès aujourd'hui au cinéma Princess. Ce film s'intitule "Shut My Big Mouth". Dans ce film, le cinéphile pourra faire connaissance avec une nouvelle venue à l'écran, Adele Mena.

"Shut My Big Mouth" montre Joe E. Brown dans un double rôle. Plusieurs scènes nécessitent en effet qu'il se déguise en femme. Le scénario présente plusieurs situations très amusantes qui font de "Shut My Big Mouth" une des meilleures comédies de l'année.

Le second film à l'affiche sera "Honolulu Lu" avec Lupe Vélez dans le premier rôle. Elle sera entourée de Leo Carillo, Bruce Bennett, Roger Clark et Marjorie Gate-

Le Troisième Centenaire au Gesù

En novembre dernier, le Comité d'Art dramatique du Collège Sainte-Marie proposait un concours d'œuvres dramatiques sur Montréal pour célébrer le Troisième Centenaire de notre ville.

Un bon nombre de concurrents ont répondu à l'appel. Et lundi, 4 mai prochain, dans la salle du Gesù, les élèves du Collège représenteront quelques extraits des œuvres primées. Ce sera, pour eux, un moyen de souligner le Troisième Centenaire de Montréal en même temps que l'anniversaire du R. P. recteur du Collège.

A cette séance du souvenir, tous sont cordialement invités. On retiendra la date: le lundi, 4 mai, à 8 h. 30 p.m.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS
Les Bateliers de la Volga
12 h. 30, 5 h. 32, 8 h. 34.
Jeune
1 h. 30, 5 h. 32, 8 h. 34.
LOEW'S
To the Shores of Tripoli
11 h. 20, 2 h. 4, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.
FALAI
Courtship of Andy Hardy
11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.
CAPITOL
Ships with Wings
11 h. 20, 2 h. 4, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.
PRINCESS
Shut My Big Mouth
11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 40, 7 h. 30, 10 h. 15.
HONOLULU LU
11 h. 20, 2 h. 4, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h. 15.

Ciné-Guide

Indications sur quelques films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1941)

"Capitol"
SHIPS WITH WINGS — Film d'aventures qui raconte l'histoire d'un marin et d'un aviateur qui diffèrent d'opinion quant à l'arme la plus propre à faire la guerre moderne. Vedettes: Jane Dexter, Basil Sydney, Leslie Banks.

"Imperial"
CAPTAINS OF THE CLOUDS — Film à la gloire de l'aviation commerciale. Vedettes: Randolph Scott, Nancy Kelly, Henry Morgan, Brenda Marshall.

"Loew's"
TO THE SHORES OF TRIPOLI — Film d'aventures en couleurs naturelles. Vedettes: Randolph Scott, Nancy Kelly, Henry Morgan, Russell Hicks.

"Palace"
JOAN OF PARIS — Film d'actualité. La France aux prises avec la Gestapo. Vedettes: Michael Morgan, Thomas Mitchell, Paul Henreid.

"Princess"
SHUT MY BIG MOUTH — Comédie. Vedettes: Joe E. Brown.

"Honolulu Lu" — Comédie. Vedettes: Roger Clark, Leo Carillo, Lupe Vélez.

Saint-Denis
LES BAT

On change d'attitude envers les députés récalcitrants

(suite de la première page)

M. Pouliot et M. Ralston

A l'ouverture de la séance, M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, s'est levé sur une question de privilège. Avant-hier le ministre de la Défense nationale, M. J.-L. Ralston, avait accusé le député d'avoir critiqué les dépenses du ministère de la Défense de 1926 à 1930. Pendant cette période, d'après M. Ralston, les crédits de son ministère avaient été souvent réduits et le député de Témiscouata aurait fait sa part pour en obtenir la réduction. M. Pouliot a nié avoir critiqué les crédits de la Défense nationale pendant la période susmentionnée et il a parlé des "pompous brass hats" qui ornent le ministère. Le premier ministre est alors intervenu pour déclarer que l'expression ne convenait guère à un moment où bon nombre de ces hommes offrent leur vie sur les champs de bataille. A la demande du président de la Chambre, M. Pouliot a retiré cette remarque. Le reste de sa réponse au ministre n'en a pas moins été inscrite au *Hansard*.

Sur une grève

Au début de la séance il a été également question de la grève des employés de la Banque Canadienne Nationale de Montréal. M. Angus MacInnis, membre de la C. C. F., et député de Vancouver, a interpellé le ministre du Travail à ce sujet. "Je suis au courant de la grève des employés de la banque, a répondu le ministre. Le 28 du mois courant, M. Pat Conroy, du Congrès canadien des métiers et du travail, a déclaré qu'on éprouvait des difficultés à entamer des négociations avec les autorités de la banque. Par l'intermédiaire de l'agence de conciliation du ministère du Travail, on a convoqué une assemblée. Je comprends que c'était la première fois qu'on avait l'occasion de discuter la situation avec les administrateurs de l'institution. Malheureusement on n'a pu en arriver à une entente. Je veux faire remarquer que la question ne tombe pas, en premier lieu, sous la juridiction fédérale. Mais nous avons cru que si nous pouvions être de quelque assistance dans le règlement du différend, nous devions être prêts à le faire".

Les dépenses de guerre

La Chambre a repris la discussion, en comité, de la résolution du premier ministre, instituant une commission parlementaire spéciale

pour étudier les dépenses de guerre. La veille plusieurs députés avaient demandé que l'enquête de la commission portât aussi sur les affaires du ministère des Munitions et Approvisionnement, et non pas seulement sur celles du ministère de la Défense nationale. M. J. T. Thorson, ministre des Services de guerre, avait présidé les séances de la commission l'an dernier. Hier après-midi il a suggéré lui-même que l'on fit une enquête complète sur les affaires du ministère des Munitions. Il a déclaré que le gouvernement n'avait rien à cacher. Tout contrat du gouvernement peut être étudié et scruté. Quant à la critique que l'on formule souvent, à savoir que le gouvernement ne fournit pas assez de renseignements sur les affaires de guerre, M. Thorson y a répondu en disant que le gouvernement donne, en ce domaine, plus d'informations que le gouvernement britannique. En fait, le gouvernement britannique aurait demandé au gouvernement canadien de donner moins d'informations.

Accusations

M. Liguori Lacombe, de retour à la Chambre hier, a participé au débat, demandant une enquête complète sur les affaires de guerre et de munitions. M. C. E. Johnston, député créditiste de Bow River, s'est livré à une critique générale de l'administration. Il a dit entre autres choses que plusieurs grandes entreprises ralentissent délibérément leur production et que le gouvernement contribue à cette situation par ses retards bureaucratiques. Le premier ministre, M. Mackenzie King, est intervenu pour demander au député de porter des accusations précises afin de permettre au gouvernement de faire enquête. Au sujet du rationnement de l'essence, M. Johnston a prétendu que l'Imperial Oil ferait tout son possible pour empêcher l'augmentation de la production des puits d'huile de l'Alberta. Ce que l'on redoute par-dessus tout, a soutenu le député, c'est la surproduction qui avilirait les prix à la fin de la guerre.

A la fin de la soirée, la Chambre a adopté la résolution du premier ministre. M. King a résumé le débat en disant que le gouvernement serait heureux d'accepter les suggestions et les recommandations de cette commission parlementaire spéciale qui était établie, non pour créer ni entretenir des animosités politiques, mais pour aider le ministre dans l'administration de l'effort de guerre.

Aujourd'hui la Chambre reprendra l'étude du budget de guerre.

Léopold RICHER

Bloc-notes

(suite de la première page)

Communisme évolué

M. Williams est d'avis "personnellement" que le communisme de Staline est "rather far cry from what is commonly known as Communism". Mais si nous voulons savoir quelque chose au sujet de la Russie, "nous devons accepter les communiqués officiels les yeux fermés".

Résultat: on sait seulement depuis la restriction des communiqués officiels en février dernier "que tel nombre de places ont été reprises, tel nombre d'avions allemands descendus et tel nombre de soldats allemands tués". On ne nous dit pas, quelles localités ont été reprises, "sans doute parce que l'on tient que ça ne nous regarde point" — ce qui est probablement vrai. La radio russe contrôlée mentionne de fortes avances dans tel secteur donné, mais cela n'est que de la pure propagande. Les Russes savent ces irradiations écoutées en Allemagne et ils veulent amener les Allemands à se sentir mal à l'aise chez eux.

Les Américains ont quelque peine à s'adapter à ces méthodes. Mais il est permis cependant, avec le peu de nouvelles que l'on a, de faire quelques déductions. En dépit de la propagande "nous savons que Leningrad, sauf par de maigres approvisionnements à travers le lac Ladoga, n'a jamais été dégage. Novgorod, où l'on a signalé des combats dans les rues, est toujours aux mains des Allemands..."

La vérité sur le front russe

M. Williams multiplie les mises au point: "La 16ème armée allemande, qu'on disait à la veille d'être annihilée à Staraya-Russia, tient toujours ce point stratégique. Les Nazis détiennent aussi Tiheski, Smolensk, Rzhev, Vyasma, Orel et Kursk, sur le front central". On a dit de toutes ces villes-clés qu'elles étaient sur le point de tomber. Même chose pour les postes stratégiques de l'Ukraine: "Les Nazis les tiennent tous. Ils continuent à retener dans leur poigne la Crimée, à l'exception de Sébastopol". Les offensives de deux côtés sont impossibles à ce moment, ajoute M. Williams, — sauf dans la Crimée qui est sèche. Et il ne servirait de rien d'attaquer la sans une action conjointe en Ukraine.

La conclusion du journaliste américain c'est, comme l'indique le titre de son article, qu'on n'y voit pas très clair en Russie, mais que les attaques incessantes de la R.A.F. en Allemagne peuvent arriver à réduire la pression germanique sur le front oriental, ce qui améliorerait puissamment les perspectives russes.

Nous comment la critique sérieuse — M. Whyte Williams se

La Bibliothèque des Enfants

Une année bien remplie et fort progressive — Le succès remporté par la succursale de Rosemont ouverte en juillet dernier

L'assemblée annuelle de la Bibliothèque des enfants a eu lieu, hier après-midi, à la résidence de M. Jean-C. Lallemand, qui, en cette circonstance, avait mis à la disposition du conseil d'administration sa vaste galerie de tableaux. Mme E. de B. Panet présidait.

Le rapport de la secrétaire donne un aperçu général des activités de la Bibliothèque durant l'année qui vient de se terminer.

A Rosemont, en juillet dernier, l'ouverture d'une bibliothèque bilingue fut faite grâce au don de la Carnegie Corporation de New-York, et l'expérience s'avère un succès. Cette succursale compte 946 abonnés qui ont fait circuler les 1,572 volumes de la collection "16,851 fois. Les 40 livres de recherche ont été consultés 700 fois.

Le rapport parle ensuite de l'augmentation de la circulation de la bibliothèque d'Hochelaga, qui, tout en rejoignant le comité, commence à l'inquiéter. La collection actuelle de livres ne peut plus être renouvelée à cause de la rareté des livres d'enfant, ce qui devient un problème sérieux à résoudre. Ne pouvant acheter de livres, il ne reste qu'une solution: demander aux personnes qui sont intéressées à ce que la bibliothèque des enfants continue son oeuvre éducative, de lui offrir les livres d'enfants qui dorment peut-être depuis longtemps sur des rayons oubliés. Le comité remercie les généreux donateurs qui ont déjà pensé à faire ce geste, et invite le public à suivre ce bel exemple de charité.

La bibliothécaire, Mlle Jeanne Saint-Pierre, donne un rapport fort

intéressant. Les abonnés sont au nombre de 1,149, c'est-à-dire 192 de plus que l'an dernier. La circulation est de 32,091, comparée à 29,482 en 1941. Notre collection compte 3,800 volumes. A ces chiffres il faut ajouter la circulation des neuf caisses qui est de 4,030 pour 220 abonnés. Ces caisses sont déposées dans les quartiers éloignés de la bibliothèque et dans la banlieue. La bibliothécaire parle ensuite des concours, causeries, de l'heure du conte, dont s'est chargé M. Joseph Brunet, directeur des Bibliothèques scolaires. Toutes ces activités attirent et retiennent de nombreux nouveaux abonnés. Elle ajoute que les abonnés viennent de plus en plus nombreux consulter la collection, malheureusement incomplète, de livres de recherche. Il y eut 2,632 consultations durant l'année. Ce chiffre ajouté à la circulation d'Hochelaga et des caisses, donne 38,753 de circulation. L'atelier eut à faire 4,845 réparations durant les douze mois écoulés. C'est dire que toute la collection y passe.

La trésorière donna son rapport dans lequel on peut voir que l'économie est en vigueur à la bibliothèque des enfants, et que malgré tout il accuse un déficit. Le montant obtenu à la suite de la campagne de souscription faite en octobre dernier, a permis de réduire ce déficit, mais il faudrait pouvoir compter sur un montant défini et non sur les résultats problématiques d'une campagne pour que le comité soit assuré de boucler son budget.

M. Jean-C. Lallemand, l'un des administrateurs fondateurs, fut prié de dire quelques mots. Il fit un appel pour que les personnes qui s'intéressent au développement intellectuel de la jeunesse deviennent membres-souscripteurs de l'oeuvre, et il demanda également que l'on donne généreusement tous les livres d'enfants, abandonnés depuis longtemps, et qui, remis à neuf par les doigts de fées des bibliothécaires, pourraient être ajou-

tés à la collection quelque peu défraîchie.

Mme E. de B. Panet, présidente du Comité, remercia M. Lallemand de son hospitalité et de tout ce qu'il fait pour l'oeuvre. Elle remercia les invités d'être venus si nombreux.

Les membres du conseil d'administration pour l'exercice 1942-43 sont comme suit: présidente: Mme E. de B. Panet, vice-présidentes: Mmes Paul LaRoque et F. Philippe Brail, trésorière: Mlle Gabrielle Leduc, secrétaires: Mlles Marcelle Rivet et Simone Landt. Conseillers: Mmes J.-Henri Beaudry, Maurice Cormier, Antonio Garneau, Laurent Gelly, Mlle Gabrielle Labelle, Mmes Gabriel Lord, Claude Melançon, Jean Panet-Raymond, Joseph-Edouard Perrault, Honoré Parent, Charles Robitaille, Henri Vautelet; administrateurs: Me René Duguid, C.R., MM. Jean-C. Lallemand et Claude Melançon.

Font partie du comité consultatif Mmes Gurth Pretty, J.-J. Perrault et Mlle Hélène Grenier.

Dîner annuel de l'Association des licenciés H. E. C.

Le dîner annuel offert par l'Association des licenciés en sciences commerciales à la promotion 1942 à l'Ecole des Hautes Etudes aura lieu demain soir, au Cercle Universitaire de Montréal.

En plus des anciens, l'association a invité des personnalités marquantes de la finance, de l'industrie et du commerce. Quelques-uns des invités d'honneur porteront la parole à l'issue de ce banquet. L'association des licenciés profitera de cette manifestation pour célébrer la nomination d'un de ses membres, M. Louis-J. Trottier, à la présidence de la Commission d'assurance-chômage.

LE CAFÉ "SALADA"

"Ça, c'est du bon café!"

Le cardinal demande d'appuyer la Croix Rouge

Québec, 1er. — Dans une lettre adressée au lt-col. W. Leggat, président de la division de la province de Québec de la Société canadienne de la Croix Rouge, S. Em. le cardinal Villeneuve invite les curés de son diocèse à recommander à leurs fidèles, le dimanche 10 mai, la campagne nationale de souscription de la Croix Rouge, qui aura lieu prochainement.

Les loyers d'été ne peuvent être augmentés

Toronto, 1er (C. P.). — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre rappelle, dans un communiqué publié aujourd'hui, que tous les cottages, hôtelleries, mai-

sons de pension et cabines pour les touristes, de même que tous les autres logements d'été, tombent sous les règlements des loyers maxima. Ainsi la Commission a décrété que pour les habitations de cette catégorie les prix des loyers doivent être les mêmes cet été que ceux de la précédente saison estivale.

Ordre contre un marchand de Joliette

Le contrôleur de l'approvisionnement à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. A.-H. Williamson, vient de défendre "jusqu'à nouvel ordre" à David Lépine, marchand de Joliette, la vente et l'achat, ainsi que la réparation des pneus et chambre à air. Il exige en même temps de lui qu'il déclare la quantité de pneus et chambres à air, neufs, usagés ou remis à neuf qu'il a en magasin.



GÊNER LA CIRCULATION C'EST NUIRE A NOTRE OEUVRE DE GUERRE

Il y a loin de Montréal à Berlin. Cependant, ce qui se passe ici peut avoir des répercussions là-bas. Voici un exemple: Des ouvriers canadiens ont terminé la construction d'un bombardier. Cette forteresse volante est prête à être lancée dans sa course au-dessus de l'Allemagne. L'heure du départ approche. On n'attend plus que les bombes... qui n'arrivent pas! Les bombes n'arrivent pas, parce qu'une voiture laissée à un endroit où le stationnement est interdit, arrête la circulation dans une des rues de Montréal!

Faire ce qui doit être fait pour améliorer la circulation, c'est contribuer à notre oeuvre de guerre. Automobilistes, piétons, conducteurs de tramways, d'autobus et de tout autre véhicule, tous, vous devez aider à accélérer la livraison du matériel de guerre. Pour cela, maintenez la circulation libre dans les rues de notre ville. Il faut que chacun fasse sa part pour résoudre le problème de la circulation à Montréal. Les agents ont le moyen d'appliquer les Règlements, mais on vous demande de coopérer librement avec les autorités. Lisez les Règlements et observez-les rigoureusement!

— Offert par —

Canadian Progress Club	Optimist Club
Gyro Club	Rotary Club of Montreal
Kinsmen Club	Rotary Club of Montreal-Westward
Kiwanis Club of Montreal	Rotary Club of Westmount
Lions Club of Montreal	St. Lawrence Kiwanis Club
Lions Club of Verdun	Zonta Club

Le Conseil Général des Clubs d'Entr'aide

LES RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION

- 1—Ne jamais laisser sa voiture aux endroits où les autorités ont placé des affiches DEFENSE DE STATIONNER.
 - 2—Ne jamais laisser sa voiture à côté d'une voiture stationnée.
 - 3—Aux heures d'affluence (8 h. à 9 h. 30 du matin, 4 h. 30 à 6 h. 30 du soir) ne jamais laisser sa voiture dans les rues où le stationnement est interdit, soit: les "boulevards" et les rues où circule le tramway.
 - 4—Aux heures d'affluence, ne jamais faire stationner, dans les rues principales où le stationnement est interdit, un véhicule avec lequel on livre ou on va chercher des marchandises.
 - 5—Aux heures d'affluence, les agents ont le pouvoir de vous faire changer de route, mais les conducteurs de véhicules faciliteront la circulation en évitant, dans les quartiers encombrés, les rues où circule le tramway.
 - 6—Il est interdit de circuler sur la voie du tramway aux points d'arrêt, lorsque la ligne blanche vous l'indique.
 - 7—Les agents de circulation et les conducteurs de véhicules doivent faire les signaux prescrits.
- Automobilistes, cyclistes, conducteurs de tramways, d'autobus et de tout autre véhicule, tous doivent observer les Règlements de la circulation. Que chacun fasse sa part!

Julia RICHER

Ottawa, avril 1942.

Citation d'actualité

"Reconnaître à l'homme des droits sans lui imposer des devoirs, c'est le corrompre — lui imposer des devoirs sans lui reconnaître des droits, c'est l'avilir".

Le maréchal PÉTAIN (extraits d'un message à la nation française, 1941).

L'ART dans les fleurs...
LA PATRIE, Fleuriste
 Service télégraphique partout
 Radio-programme C.B.I.P.
 le jeudi entre 12 h et 12 h 30
 Serre chaude attenante
 au studio
 108 STE-CATHERINE EST
 PL. 1786-87
 J.-R. BRULE, prop.-gérant
 Prés. Ass. Fleuristes de M.

MAINTENEZ LA CIRCULATION LIBRE

Une victoire impopulaire

E, PRESIDENT

Le bill de Montréal

Le conseil actuel, dit M. Bernard Bissonnette, possède les mêmes pouvoirs que possédait l'ancien conseil municipal, la seule différence c'est le contrôle de la Commission municipale.

Québec, 1er. — Voici la suite du débat d'hier matin au comité des bills privés de l'Assemblée législative sur le bill de Montréal.

Certains députés continuent de critiquer verbalement la classe "C". Le conseiller Gagné affirme qu'on ne peut avoir un régime plus démocratique que le système actuel et qu'il a donné d'excellents résultats. M. Hart riposte que c'est évident par tous les trous qu'on rencontre dans les rues. M. Gagné prétend que ça ne regarde pas le conseil, mais l'administration.

Il ajoute qu'il est en faveur du contrôle financier. M. J.-A. Francoeur revient à la classe "C" et dit que c'est une porte ouverte à tous les corps imaginables. Car pour quoi n'y pas inclure l'ordre des avocats, celui des notaires, des associations d'épiciers, cordonniers, boulangers, ferblantiers, les diverses ligues de locataires, l'ordre des journalistes?

M. Emile Naud le met au défi d'être un cas où le conseil actuel avait prouvé son utilité et sa raison d'être. M. Gagné maintient qu'au moins on a aboli le patronage. M. A.-E. Goyette, leader du conseil, proteste en déclarant que le patronage ne regarde aucunement le mode d'administration, que le patronage est exclusivement du ressort de la Commission municipale et que la chose avait été réglée en novembre 1940, avant l'avènement du régime actuel.

33 divisions avec représentants rémunérés

Le conseiller Frank Hanley parle ensuite pour exposer son point de vue, sur l'invitation des députés de Montréal siégeant dans le comité. Il dit que les classes "A" et "C", celles des propriétaires et des corps publics, ne sont pas au conseil pour protéger la classe ouvrière et qu'elles l'avaient prouvé en votant contre une résolution pour l'abolition de la taxe municipale sur le radio, en alléguant que la ville avait besoin de revenus des taxes qu'elles imposaient. Il ajoute que la classe ouvrière n'avait aucune chance contre les deux classes précitées et il suggère, à la demande de ses électeurs, un système électoral de 33 divisions où les représentants seraient tous élus par le peuple et seraient rémunérés.

Il demande de donner au peuple une voix dans la conduite des affaires de la ville et cite le cas où, par manque de quorum, le conseil avait dû ajourner ses séances où il était question de voter des octrois à des institutions charitables qui en avaient grandement besoin. M. Hanley a dit que si Québec voulait contrôler les finances de la ville, il n'y était pas opposé parce qu'il n'était pas intéressé à obtenir des contrats, et il a même suggéré de nommer un contrôleur du budget, mais il a demandé que le peuple soit écouté par la voix de ses repré-

sentants nantis de pouvoirs suffisants. Le conseiller Marler, député de Westmount-St-Georges, a demandé au conseiller Hanley s'il n'avait pas approuvé le rapport Quintin qui approuve le mode actuel, et le conseiller Hanley lui répond dans l'affirmative en disant qu'alors il n'avait pas consulté ses électeurs, comme il avait proposé la chose avant la formation de la commission Quintin, mais qu'il les avait consultés depuis et que c'était leurs opinions qu'il soumettait au comité des bills privés.

En répondant à M. Marler, le conseiller Hanley a déclaré: "Pour répondre au représentant de la classe 'C', immédiatement, il y eut des protestations de la part de membres du comité des bills privés et M. Hanley dut retirer ces paroles.

M. Sauvé

Le conseiller Emery Sauvé, parlant ensuite au nom de la Ligue des propriétaires, a déclaré que cette association, qui demandait depuis longtemps que les propriétaires soient représentés à l'hôtel de ville, veut le maintien du régime actuel parce que les propriétaires sont responsables des dettes de la ville. Le député Dubreuil demande si l'ancien conseil ne comprenait pas de propriétaires. M. Sauvé répond dans l'affirmative, en disant qu'ils prenaient surtout l'intérêt du plus grand nombre de leurs électeurs qui étaient locataires et qu'ils pensaient surtout à leur réélection. M. Sauvé dit que le régime actuel prouve son utilité, qu'il faut lui faire subir l'épreuve du temps avant de vouloir le modifier et il réclame cependant plus de pouvoirs pour le conseil. Jusqu'ici, dit-il, le conseil n'a pu faire que des suggestions qui avaient eu quelque utilité.

M. Bissonnette

A ce moment, M. Bernard Bissonnette, président de la Chambre, se lève pour dire que le conseil actuel a tous les pouvoirs que lui confère la charte, que rien n'est changé, au point de vue strictement légal, que le conseil possède le contrôle sur les rapports de l'extériorité et des emprunts et que les pouvoirs sont restés exactement les mêmes. Le député François-J. Leduc ne partage pas l'opinion de M. Bissonnette; il dit que l'embauchage est maintenant du ressort exclusif de la Commission.

M. Bissonnette dit, qu'en fait, la charte actuelle comporte les mêmes pouvoirs que l'ancien conseil municipal possédait. Tout ce qu'il y a de différent dans ce domaine, c'est le contrôle de la Commission municipale, contrôle qui se trouve de sa nature forcément précaire, transitoire et accidentel. Et même si nous modifions la charte, cela n'abolira pas pour autant le contrôle de la commission. La preuve que le conseil actuel possède normalement autant de pouvoirs que l'ancien conseil, c'est qu'on ne demande pas de pouvoirs spécifiques additionnels. Si c'est le contrôle de la Commission municipale que l'on veut faire disparaître, qu'on le dise et alors qu'on représente au comité les raisons qui non seulement militent pour cela, mais qu'on présente aussi les garanties contre le retour à l'état de choses qui a entraîné la mise en défaut de Montréal.

M. Naud dit que la question est plutôt de savoir si oui ou non, en fait, le conseil actuel a des pouvoirs. Il en a si peu qu'on vient dire brutalement aux conseillers que peu importe leur vote, pour ou contre, l'affaire passera. Alors, où donc est le pouvoir véritable du conseil?

M. Emery Sauvé termine son discours en disant que le régime actuel a apporté des améliorations sensibles. Il est en faveur d'un terme de trois années pour le prochain conseil.

M. Paul Gauthier. — "Je vous félicite, Monsieur Sauvé, du magnifique plaidoyer pro domo que vous venez de nous présenter. Il est évident que vous travaillez à votre réélection ainsi que vous l'avez dit si aimablement tout à l'heure quand vous avez dit que nous, députés, travaillions à notre réélection en ce moment."

Message des ouvriers français à ceux des nations alliées

Londres, 1er (C.P.). — Les ouvriers français syndiqués opprimés par les nazis ont demandé, hier, aux ouvriers de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la Russie d'avoir confiance en eux, dans un message reçu au quartier général de la France libre. "Nous sommes prêts à tout pour vous aider: saboter la production de l'ennemi, accepter le bombardement des usines au service de l'Allemagne et suivre les instructions que vous nous donnerez", dit le message. "Nous ne sommes pas les complices des traités", ajoutent-ils.

Anciens de Sainte-Marie Réunion, le 12 mai

Les anciens élèves du collège Sainte-Marie dont la réunion annuelle aura lieu cette année mardi le 12 mai, occuperont en grand nombre des 5h. de l'après-midi les cours et les salles de récréation. Le traditionnel souper sera servi à 6h. et sera suivi des élections. La soirée se terminera par un programme des plus intéressants et des plus variés qui se déroulera dans la grande salle.

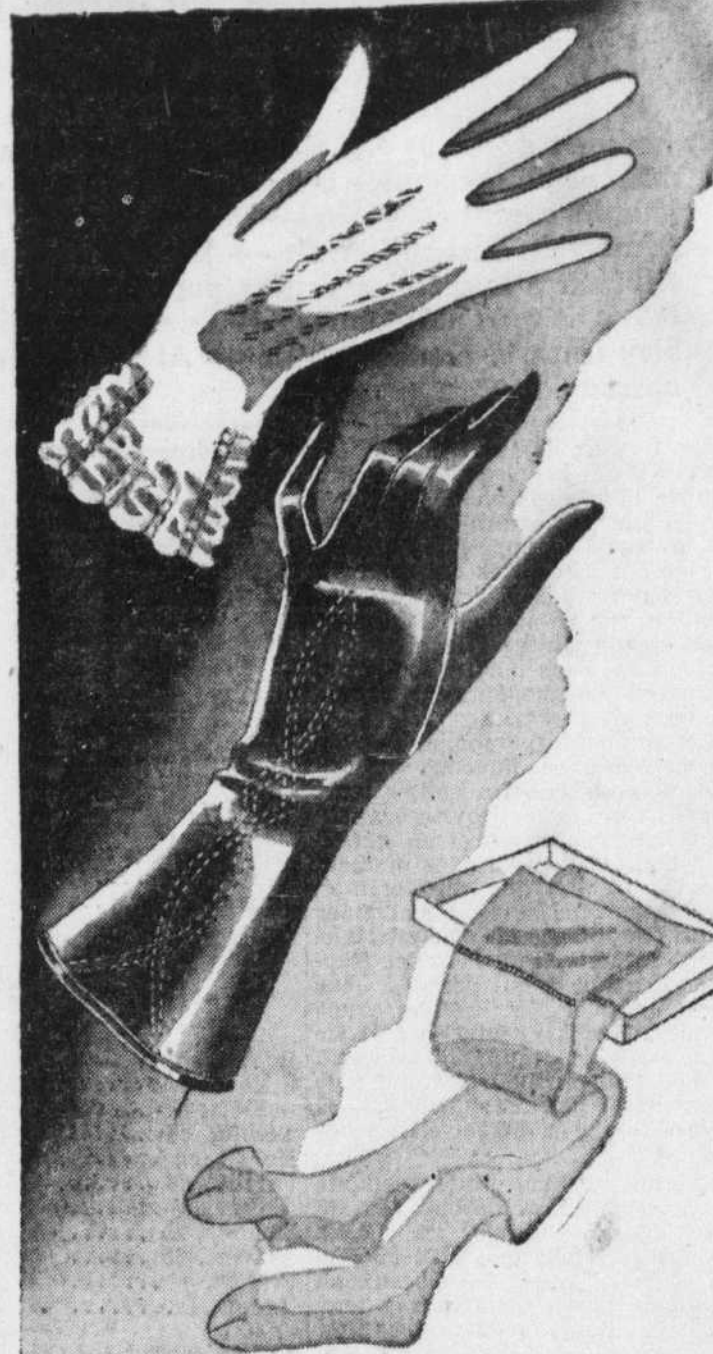
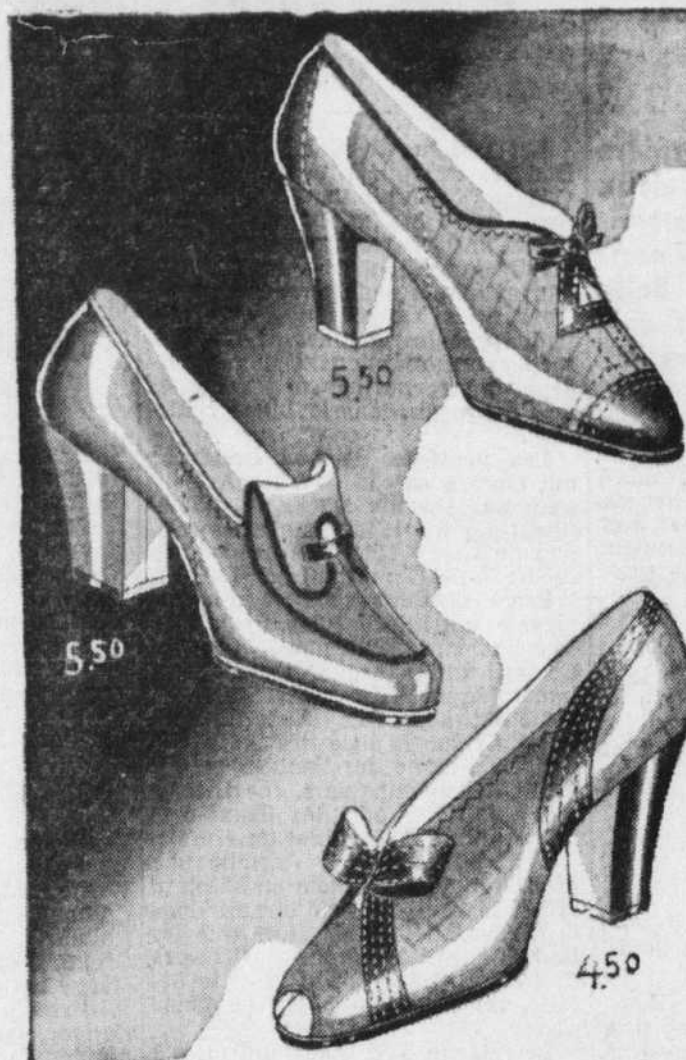
Cette année le président sortant de charge est le notaire Edouard Biron, qui a occupé si dignement les fonctions présidentielles et qui rendra compte de son mandat à la réunion du 12 mai.

Le Jeune Barreau des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 1er. — Les élections du Jeune Barreau ont eu lieu hier après-midi, au palais de justice. Me Armand Proulx, de Nicolet, a été élu président pour l'année 1942-43. Il remplace à ce poste Me Gustave Poisson, sortant de fonctions.

Les autres officiers élus sont M. François Nobert, de notre ville, vice-président; Jean-Marie Houe, aussi de notre ville, secrétaire; René Hamel et Alexandre Bastien, de Shawinigan, et Germain Caron, de Louiseville, conseillers.

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'À 10 HEURES-DUPUIS



Légers sacs d'été monture en bois

... le tissu PANIER ou monkcloth est léger et dans les coloris pastels sur fond naturel ou crème. L'intérieur est à doublure de taffetas.

Un tel sac accompagnera vos jolies robes unies ou imprimées, le manteau pastel, et vous serez sage de venir faire votre choix tandis que l'assortiment est varié. Deux des modèles sont illustrés. CHACUN :

2.49

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

La toile naturelle le cuir pressé...

a) Mesdames... vous devez compter sur une paire de ces souliers d'été en toile naturelle rehaussée de veau tan. Talons Continental. Pointures: 4 à 9 — largeurs A à C — 5.50 LA PAIRE :

b) La forme PLATEAU... est en demande. Elle aide à faire paraître le pied plus petit, tout en assurant plus d'espace au bout de pied. En cuir pressé beige garni de cuir verni rouge. Talons cubains. Pointures 4 à 8 1/2 — largeurs: 4.50 AA à B. — LA PAIRE :

c) Élégants escarpins en toile écarlate. Celles qui peuvent porter des souliers à talons "boulevard" feront bien de se choisir au moins une paire de ces escarpins. En toile, bout de pied à jour. Garnitures de cuir de veau tan. Pointures: 4 à 9 — largeurs AA à B — LA PAIRE :

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

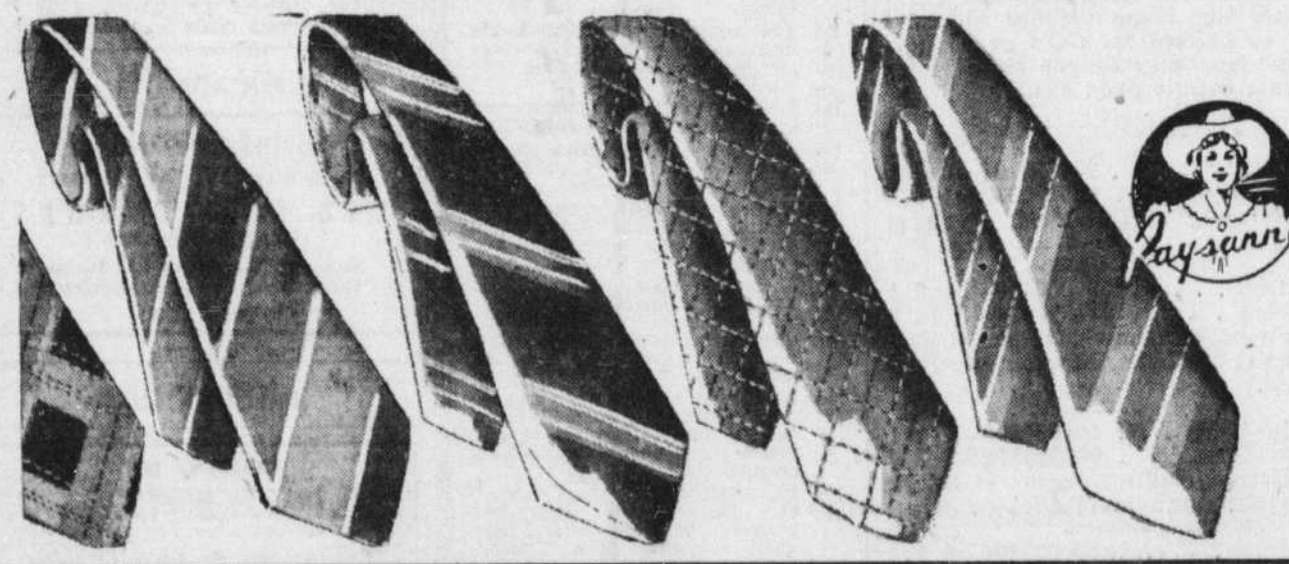
Conformément aux ordonnances fédérales

● nous ne livrons que les achats de 1.00 ou plus;
● nous ne faisons qu'une livraison par jour;
● nous n'allons pas chercher la marchandise devant être échangée;

● nous n'envoyons pas de marchandise à l'essai;
● nous ne faisons aucun échange ni remboursement après six jours d'affaires, de la date de livraison;

● nous ne faisons aucun échange, aucun remboursement dans le cas de marchandises faites sur commande, modifiées d'après les indications du client, portées par le client, ou coupées spécialement pour le client.

Portez une cravate tissée à la main "Paysanne"



Toutes jolies et nouvelles elles sont en tissu de laine tissé à la main, dans la province de Québec.

Cravates d'un goût parfait aussi bien au point de vue qualité, qu'au point de vue coloris. Vous aurez la surprise agréable de constater que le noeud est facile à faire.

CARREAUX ET RAYURES

Le choix est varié répondant aux exigences de la belle saison qui approche... rayures larges ou étroites, carreaux petits ou grands pour la rue, les affaires, le voyage, les vacances.

TISSUS INFROISSABLES

Ce tissu de laine ne se chiffonne pas facilement... La collection des nuances comprend: patrons sobres sur fond: bleu, brun, vert, rouge, beige, gris... aussi noir et kaki. Voyez nos vitrines.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Parents... achetez samedi "leurs" vêtements plus légers et de sport



Le trois-pièces

Un complet que préfèrent les bambins de 6 à 12 ans. Complots formés d'un veston droit ou croisé avec ou sans plis et ceinture au dos. Une culotte droite et une culotte BREECHES accompagnent le veston. Tweed tout laine en gris bleu ou vert. CHEZ 8.59 DUPUIS SAMEDI :



Tweed léger

Complots trois pièces en tweed tout laine et léger pour printemps-été. Gris bleu, vert ou brun. Veston croisé avec plis et ceinture au dos. Deux pantalons. Tailles: 12 à 15 ans. 15.95 DUPUIS SAMEDI :



2 pantalons

Complots recherchés par les collégiens et jeunes gens de 16 à 20 ans. Worsted tout laine en gris bleu, vert avec des fantaisies nouvelles dans la texture. Veston croisé, un gilet et 2 pantalons. Une belle valeur CHEZ 21.95 DUPUIS SAMEDI :



Complots 2 pièces

Petits complots de tweed tout laine pour 7 à 11 ans. Choix de gris bleu, vert brun. Veston droit non doublé avec plis et ceinture au dos. Poches appliquées. Culotte droite non doublée. CHEZ 4.50 DUPUIS SAMEDI :



Légère flanelle

Complots d'été pour bambins de 4 à 6 ans. Flanelle gris pâle. Veston droit non doublé avec plis et ceinture au dos. Culotte droite et courte non doublée, taille extensible. Que les mamans viennent faire cet achat SAMEDI : 2.29

Pas de commandes postales

'Stratosphère' FEUTRES

TRES LEGERS poids 2 1/2 onces



Forme à bord baissé, avec ou sans bordure. Ruban étroit. Teintes nouvelles: gris acier, radio-bleu, aviation, vert, pécan, cèdre, brun portorico.

Achetez un feutre léger STRATOSPHERE 5.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Plats du jour samedi au restaurant Dupuis

samedi midi PETIT BIFTECK MINUTE 30 Autre plat du midi déjeuner-spécial : Souper le soir de 5 à 8 — DINDE ROTIE. DUPUIS — rez-de-chaussée

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, rec.-trés.

Adoptez Les CAFÉS, THÉS, et CONFITURES de J. A. DÉSÉ, (Limitée) Qualité supérieure Montréal

SECHE EN QUATRE HEURES Vernis à Plancher Séchage rapide



AM. 1525

Des planchers de miroir de toute beauté peuvent s'obtenir par l'emploi du vernis "61" résistant à l'usage et à l'eau. Non glissants, ces planchers sont d'entretien facile des années entières.

QUINCAILLERIE J. M. RAVARY Incorporée 4041, STE-CATHERINE EST MONTREAL